

# Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

128  
NOVEMBRE -  
DECEMBRE  
2011

Flashday des Guides

600  
animateurs  
bénévoles  
de J&S en  
congrès



JOC et JOCF à la  
manif des indignés



L'équipe du "PointF",  
La Louvière



● ELECTIONS AU CJCF : TA VOIX COMPTE!, en page 6

# SOMMAIRE

<b>CALENDRIER DU CJC</b>	<b>2</b>
<b>I. CJC EN MOUVEMENT</b>	<b>3</b>
Assemblée du CJC	3
Cellule politique	4
LPJ – CJC	5
Prochaines formations Laby 2011-2012	5
On vote au CJC. Et toi ?	6
Revue de presse	7
<b>II. PLAN TRIENNAL 2010-2012</b>	<b>8</b>
Le plan triennal du CJC	8
<i>Le suivi en AG du 13 octobre</i>	9
<i>Récolte de la parole des jeunes</i>	9
<i>Journée de travail en interne</i>	10
<i>Outil pédagogique « Estime de soi »</i>	11
<b>III. POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>12</b>
Commission Consultative des Organisations de Jeunesse- CCOJ	12
<i>Circulaire Infrastructures 2011</i>	12
<i>Retour sur les assimilations</i>	13
<i>Circulaire projets jeunes</i>	13
<i>Plan Jeunesse</i>	14
<i>GT saut de classe</i>	15
<i>Budget 2012</i>	15
<i>BIJ : rencontre avec Laurence Herman</i>	15
<i>Nouvelles reconnaissances</i>	16
<i>Sous-commission citoyenneté</i>	16
FESQJ – CESSOC	16
<i>Accord du non marchand 2010-2011</i>	16
<i>Commission paritaire</i>	17
<i>Fonds Maribel</i>	17
<i>Formations Cessoc</i>	17
CA de la Plate-forme francophone du volontariat	17
Conseil Supérieur des Volontaires	18
Revue de presse	19
<b>IV. DU COTE DES ORGANISATIONS</b>	<b>24</b>
Appel aux OJ !	24
Deux nouvelles associations	25
<i>Réseau Jeunesse asbl</i>	
<i>Service volontaire international asbl</i>	
Congrès J&S	26
25 <sup>e</sup> anniversaire de Gratte asbl	27
GE-CBTJ : un an à Han-sur-Lesse	27
Nouvelle campagne de la JOC	28
Une belle initiative dans le paysage associatif verviétois	29
Info-kit de la JOCF : La répression dans tous ses Etats	29
Le point F, l'émission qui sait parler des femmes	29
JOC La Louvière : le débat continue	30
Flashday Guides	30
Quand le CJD apporte sa pierre à l'édifice de Bruxelles J	30
Revue de presse	31
<b>V. EPINGLES POUR VOUS</b>	<b>38</b>
La revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement le secteur des organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, la vie associative, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, l'emploi des jeunes et dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...	
Revue de presse	39



# CJC EN MOUVEMENT

Assemblée du CJC	3
Cellule politique	4
LPJ – CJC	5
Prochaines formations Laby 2011-2012	5
On vote au CJC. Et toi?	6
Revue de presse	7

## ASSEMBLÉE DU CJC

La première Assemblée générale du CJC de la nouvelle année socioculturelle s'est réunie le 13 octobre au Gite/Auberge de Jeunesse Jacques Brel.

Deux associations, le Réseau Jeunesse asbl, représenté par Vincent Delcorps, Eric Vollen et Antoine Declairfayt, ainsi que le Service Volontaire International asbl, représenté

*Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.*

*Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.*

Pour faire leur connaissance, voir la rubrique « Du côté des OJ »

par Pierre De Hanscutter, ont partagé ce qui les motive à demander leur adhésion au CJC.

Après un échange avec les membres de l'assemblée, celle-ci a décidé d'accueillir en son sein les deux associations, et ce pour une période probatoire d'un an et sans droit de vote. Le vote définitif interviendra lors de la première Assemblée générale du CJC de l'année socioculturelle 2012-2013.

Ensuite l'assemblée a traité des points tant décisionnels qu'informatifs.

Le **programme d'activités 2011-2012**, agrémenté d'échéances concrètes pour sa réalisation, a été adopté.

Les membres de l'assemblée ont débattu d'une proposition de **restructurer la coordination politique du CJC**. Cette proposition sera retravaillée et reviendra en AG.

Après un an et demi de travail, c'est avec beaucoup de satisfaction que l'assemblée a **adopté la note « Le volontariat, un service à la société basé sur le principe de gratuité »**. Cette note pourra désormais servir à toutes celles et ceux qui, de par leur mandat, sont amenés à prendre la parole au nom du CJC.

Les thèmes du **cahier de revendications du CJC** dans le cadre des futures élections communales d'octobre 2012 ont fait l'objet d'un débat approfondi en sous-groupes. Les éléments récoltés seront intégrés dans une note qui soulignera, à destination des partis démocratiques, trois lignes directrices (en référence à nos priorités) de notre campagne « élections communales ». Un retour de critiques et commentaires des membres de l'AG (et des instances de leur OJ) par rapport à cette note est attendu.

Le suivi du **plan triennal** est présenté sous rubrique dans ce Correspondance.

Enfin, l'assemblée a élu Jean-Philippe Demarteau comme membre représentant la FNP au Conseil d'administration du CJC.

La prochaine Assemblée générale du CJC aura lieu à la Saint Nicolas, le 6 décembre prochain, au Gîte/Auberge de jeunesse Jacques Brel.

M.P.

Née d'une demande des mandataires des OJ membres du CJC, la cellule politique traite des sujets de fond et permet, grâce à l'échange d'informations et de réflexions, de construire une position commune en CJC.

## LA CELLULE POLITIQUE

Après s'être penchée sur une proposition de réorganisation de la coordination politique du CJC, la cellule politique a abordé, en termes de suivis et de planification du travail, les sujets du Plan Jeunesse et des élections du CJCF.

En fin de séance, la réflexion a été entamée en vue d'alimenter le projet d'un mémorandum pour les élections communales 2012. Ces sujets feront prochainement l'objet d'un retour par le CJC aux OJ

C.D.

## LPJ – CJC

Réunion de rentrée, mais réunion de sortie pour certains membres de cette rencontre. En effet, Olivier Fröhlich, Vincent Favard et Mathieu Hargot laissent respectivement leur place à Claire Jonard, Krystyna Sobieski et Claude Deschamps.

Après un petit tour de présentation de chacun, le groupe a parlé "Outils" avec une proposition de réalisation d'un outil relatif à l'accueil des publics défavorisés, avant de se pencher sur l'évaluation et la réappropriation des outils "Mon local c'est ton local" et "OJ-Paroisse ça mérite une rencontre".

C.D.

*En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ – CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes.*

## PROCHAINES FORMATIONS LABY 2011-2012

### 1er-2 décembre 2011 : Laby Emploi

Comprendre le fonctionnement des différents systèmes de subvention de l'emploi : décret OJ, décret Emploi, décret APE, Maribel, ACS, détachement pédagogique... ainsi que les différentes obligations inhérentes à ces dispositifs et à leur articulation.

Public cible : permanents, cadres, membres des instances qui exercent des responsabilités en lien avec l'emploi dans leur OJ.

### 12-13 janvier 2012 : Laby 3 "Être acteur gestionnaire"

Donner un regard politique sur les contraintes administratives et gestionnaires, à travers le développement des capacités d'analyse des contraintes technocratiques. Permettre que les liens entre les missions de représentation et les missions de gestion s'articulent dans une approche qui les renforce mutuellement.

Public cible : permanents, cadres, membres des instances qui ont une responsabilité dans la gestion de leur OJ..

### 9-10 février 2012 : Laby 2 : Être acteur politique

Mettre en place des stratégies de communication, de négociation, de compréhension des enjeux. Comprendre le rôle que l'on joue en tant que mandataire auprès de telle ou telle instance.

**Public cible : permanents et cadres des O.J. qui ont un mandat dans une structure extérieure à leur O.J. et qui ont suivi la formation Laby1**

*Le cycle de formation « Labyrinthe des institutions » est co-organisé par Résonance et le CJC pour les cadres (bénévoles ou permanents) des O.J. membres du CJC. Les modules sont dissociables ; participer à un module ne t'oblige pas à suivre les autres.*

**Infos pratiques****Comment s'inscrire ?**

Envoyez un mail à [cjc@cjc.be](mailto:cjc@cjc.be) ou contactez-nous par téléphone au 02/230 32 83. Les renseignements à communiquer lors de l'inscription sont : numéro du module de formation, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone professionnel, gsm, adresse mail, O.J. et fonction.

**Combien ça coûte ?**

La participation à un module de formation s'élève à 40 euros. Les frais de participation seront facturés à votre Organisation de Jeunesse après le module de formation.

**Lieu des formations :**

Maison du Travail  
17 place de l'Illon, 5000 Namur

**En pratique**

En quelques « clics », tu peux rencontrer tous les candidats et les priorités qu'ils porteront au Conseil de la jeunesse. Rappelons-le, tu as 10 voix au total à répartir de la façon suivante, 6 sur la liste Organisation Jeunesse, Maisons de jeunes et Centres de jeunes (liste OJ/CJ), 3 sur la liste Mouvements étudiants et Aide à la jeunesse (liste Etud/AJ) et 1 sur la liste Initiative collective. En cliquant sur la liste, tu arrives directement sur les tableaux.

**22-23 mars 2012 : Laby Comu**

Répondre aux enjeux quotidiens des communicateurs des OJ, sur des enjeux de communication extérieure et intérieure, des médias spécifiques et la gestion des enjeux liés au secteur jeunesse.

Public cible : responsables acteurs de la communication dans les OJ. Elle intéressera aussi ceux qui ont un rôle politique de porte-parole de leur OJ à un moment ou à un autre.

## ON VOTE AU CJCF. ET TOI ?

Tu as entre 16 et 30 ans ? Tu veux donner ton avis sur les sujets qui te concernent ? Alors vote pour élire le Conseil de la Jeunesse durant tout ce mois de novembre !

Le Conseil de la jeunesse, késako ? C'est un organe d'avis et de représentation officiel des jeunes. Il organise des actions sur toute la Communauté française pour récolter ton avis sur des thématiques qui te touchent : emploi, logement, culture, développement durable, image des jeunes,...

**Pourquoi voter ?**

Voter pour s'exprimer ! Donner son avis et défendre une certaine vision de notre société, voilà une excellente raison de donner de la voix. Voter c'est aussi choisir une personne qui te ressemble, qui représente et défend ce que tu penses. Si tu ne t'occupes pas du Conseil de la Jeunesse, le Conseil de la Jeunesse s'occupera de toi ; alors autant donner ton avis pour le 30 novembre au plus tard !

**Nos candidats !**

C'est l'occasion de soutenir les candidats issus du CJC, pour faire entendre une voix proche de toi ! Nos quatre candidats et leur priorité :

**Manuela Guisset** d'ACMJ et volontaire chez Gratte :

Développement d'une société juste et solidaire, respectueuse de son environnement.

**Pierre Ledecq** des Jeunes CSC :

Emploi des jeunes : un emploi de qualité pour tous les jeunes !

**Jonathan Warnon** des Jeunes CSC :

Défendre les projets autour de l'emploi des jeunes.

**Anne-Lise Mallia** du CJC :

Un enseignement de qualité dans tous les types d'enseignements et dans toutes les filières.

La procédure du vote est expliquée sur le site du Conseil, [www.conseildelajeunesse.be](http://www.conseildelajeunesse.be), clic sur élections.

## DIX PISTES POUR L'ÉGLISE BELGE

**L'**on fêtera l'an prochain le 50<sup>e</sup> anniversaire du concile Vatican II marqué par la reconnaissance du "peuple de Dieu", c.-à-d. des fidèles appelés à faire église avec le clergé de manière collégiale. Pourtant nombre de cathos ne cachent plus leur désillusion face à l'institution. Certes, l'Eglise est dans la tourmente avec les scandales de pédophilie mais doit-elle se replier sur soi et agrandir encore le fossé avec la base? Ce diagnostic a été établi au CIL, entendez: au Conseil interdiocésain des laïcs, instance de réflexion, de concertation et de prise de parole de laïcs engagés dans l'Eglise et dans la société. Ce n'est pas une instance officielle mais elle veille à dialoguer avec les évêques et les organisations catholiques. Dans cette optique, la hiérarchie devrait lire "L'Eglise quand même. A l'écoute du Peuple de Dieu"<sup>(1)</sup>, une étude qui est le fruit de ses démarches menées auprès des fidèles, de manière individuelle et au sein de groupes et de communautés interpellés sur leur vision d'Eglise.

Peter Annegarn, le président du CIL et son équipe ont examiné toutes les suggestions et en ont tiré dix propositions. *"Nous avons perçu une terrible envie de vivre la foi ensemble, la volonté farouche de faire Eglise car nul d'entre nous ne peut être et rester chrétien seul."*

Lorsqu'on parcourt les dix propositions, il en ressort qu'on ne veut plus revenir en arrière: *"Les communautés, petites ou grandes, doivent se prendre en mains sans attendre ou suivre aveuglément des consignes venues d'en haut."* Dans la même logique, *"la coresponsabilité entre le curé et les laïcs est essentielle en paroisse"*.

Cette prise de responsabilités peut aussi se traduire alors dans les prises de paroles: *"élargir certaines homélies à un partage de l'Écriture car Dieu et la vérité n'appartiennent à personne"*. Le CIL prône aussi tout simplement de *"pratiquer la démocratie"*: *"tous les baptisés doivent être associés à la réflexion (et donc à l'information) et au maximum de décisions"*. Et cela vaut pour les femmes comme pour les hommes. Au passage, le document rappelle qu'il faut aussi pleinement faire appel à elles *"pour animer la liturgie"*. Autre point essentiel qui fera sans doute grincer quelques dents: *"Il n'y a pas deux classes de chrétiens, les clercs (sacralisés) et les autres. Tous sont prêtres, prophètes et rois"...* Enfin, le CIL demande *"des règles de vie adaptées au temps présent en s'inspirant de l'exemple du Christ plutôt que d'adopter une doctrine toute faite, considérée comme immuable"*.

**Christian Laporte**

→ (1) Chez Fidélité avec des contributions d'Olivier le Gendre et de Paul Tihon, sj.



# PLAN TRIENNAL

Le plan triennal du CJC	8
<i>Le suivi en AG du 13 octobre</i>	9
<i>Récolte de la parole des jeunes</i>	9
<i>Journée de travail en interne</i>	10
<i>Outil pédagogique « Estime de soi »</i>	11



Cette nouvelle rubrique s'insère dans le Correspondance afin de vous faire vivre l'état d'avancement du plan triennal. Elle a aussi pour objectif de vous apporter des éléments de fond et de réflexion. La rubrique apparaîtra dans chaque Correspondance jusqu'à la fin du plan triennal, soit fin 2012.

Le thème choisi pour le nouveau plan triennal du CJC " L'amour, l'affectivité et la sexualité " concerne tous les jeunes, au-delà des organisations de jeunesse. Plusieurs " portes d'entrée " pour aborder ce thème ont été choisies par les membres de l'Assemblée du CJC. Chaque facette est l'objet d'un groupe de travail.

## LE PLAN TRIENNAL DU CJC

Le plan triennal du CJC a pour thème l'amour, l'affectivité et la sexualité. Il répond à deux types de besoins : un besoin de coordination des organisations membres ; une prise en compte de l'amour, de l'affectivité et de la sexualité par les OJ membres.

Actuellement l'amour, l'affectivité et la sexualité sont abordés comme autant de risques à gérer par la famille, l'Église, le milieu médical, l'école, etc. Il y a donc une place à prendre pour un discours différent, un niveau d'intervention différent.

Dans la première phase, le plan triennal s'est construit à la manière d'une 'auberge espagnole' : chaque OJ a amené ce qu'elle souhaitait, et y a mis l'investissement qu'il lui était possible d'y mettre. Ainsi :

**Six GT** ont été lancés simultanément, avec un cahier de charges commun mais un planning de réalisation étalé de juillet 2010 à juin 2011.

**Les expertises** : Les OJ pourront également travailler des thématiques sur lesquelles elles sont expertes, avant de venir l'intégrer dans le plan triennal ;

**Le recensement** : l'équipe du CJC est chargée de recenser ce qui existe déjà, tant dans les OJ que dans le reste de la société.

## LE SUIVI EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CJC DU 13 OCTOBRE 2011

Pour rappel, dans le cadre du plan triennal 2010-2012, les GT ont exploré différentes facettes du plan triennal de juillet 2010 à juin 2011. Les membres de l'AG du 15 juin dernier se sont accordés sur trois projets phares : une phase de récolte de la parole des jeunes, une journée de travail en interne, et la création d'un outil pédagogique sur l'estime de soi. Ces actions devront combiner les aspirations des OJ et l'idée du thème initial : AAS. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler en parallèle sur ces trois champs d'action. L'AG du 13 octobre a précisé certains aspects de l'opérationnalisation de ces trois projets.

### 1. Récolte de la parole des jeunes

Au départ, le groupe Estime de Soi souhaitait interviewer et sonder des jeunes afin de recueillir leurs impressions et partir du terrain pour construire l'outil. Cette étape a été appréciée par l'AG et il a été décidé de l'utiliser également pour d'autres thématiques du plan triennal, en particulier sur les questions de genre, de mixité et de coéducation. Il a été décidé d'un temps de travail commun pour confectionner les questions de la récolte de la parole des jeunes.

Pourquoi un GT d'opérationnalisation? Le plan triennal est basé sur un travail de collaboration entre les OJ. Travailler ensemble sur cette récolte nous amènera autour de ces thèmes à réfléchir également à nos représentations sur le genre, la mixité, la coéducation et l'affectivité.

Dans cette phase nous souhaitons aborder plusieurs thématiques : l'estime de soi, la mixité, le genre et l'affectivité ainsi que la représentation de l'AAS. Ce sondage est

surtout envisagé par une approche qualitative. En effet, l'AG du 13 octobre a décidé que la parole des jeunes serait exclusivement recueillie par le biais de vidéo. ACMJ apportera un soutien aux OJ dans la récolte de la parole des jeunes de leur OJ. Les objectifs sont les suivants :

- amener les membres des OJ, leurs cadres et permanents, à s'interroger sur ces thématiques et recueillir la parole de nos jeunes sur le terrain.
- de comprendre ce qui trouble, interroger les jeunes et les cadres pour ensuite l'utiliser entre autre lors de l'élaboration de l'outil pédagogique et ainsi répondre à leurs interrogations.

La méthode envisagée serait celle du questionnaire, cela peut se faire dès le mois de janvier. Deux à trois mois seront alloués à cette récolte, avec une compilation des résultats à l'AG d'avril. Mars peut être retenu comme le moment où seront compilées les contributions de chaque OJ. Le GT aura le mandat suivant : le questionnaire ou canevas pour récolter de la parole des jeunes.

1. Confectionner un questionnaire/canevas sur base de lectures (Résonance, ouvrages et publications d'ONG, ouvrages d'experts)
2. Organiser des entretiens individuels et filmés pour récolter des témoignages sur ces thématiques
3. Les OJ et ACMJ assureront la récolte de ces témoignages
4. Analyser cette source d'information

## 2. La journée de travail interne

La journée de travail interne destinée aux cadres et permanents des OJ du CJC, a été lancée aussi bien par les GT mixité et genre. Cette proposition a remporté beaucoup d'adhésion lors de l'AG du 15 juin. Les thèmes abordés seront le genre, la mixité et la co-éducation mais également l'affectivité.

Le CJC propose d'organiser cette journée dans le courant du mois d'avril ou du mois de mai. L'organisation de cette journée pourrait être la suivante : une conférence avec un intervenant sur l'une de ces thématiques. L'après-midi, des ateliers animés et en plus petits groupes où des experts pourront bouleverser nos représentations sexuées dans nos organisations et nos animations. Le CJC est en recherche des intervenants pertinents pour alimenter des ateliers, toute proposition est bien évidemment la bienvenue !

Cette journée aura pour objectif de permettre aux cadres et permanents de réfléchir à ces problématiques avec des personnes ressources, des experts et des personnes de référence sur ces questions.

### 3. Outil pédagogique sur l'estime de soi

Cette proposition émane du travail réalisé par le GT estime de soi. L'outil pédagogique sur l'estime de soi est envisagé comme un outil multiforme en format papier et des fiches téléchargeables sur un site internet. Il sera aussi un outil multi source construit avec une histoire, des témoignages, l'analyse des jeux classiques sous l'angle de l'estime de soi ; la journée vue par l'animateur et la journée vue par le jeunes, les attitudes qui améliorent et baissent l'estime de soi ou encore des animations pratiques sur l'estime de soi.

Des lectures théoriques (livres, articles, la valisette « Bientraitance » de Résonance asbl, ...) sont en train d'être effectuées, entre autres, par le détaché pédagogique pour alimenter de ses réflexions cet outil.

# POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

Commission Consultative des Organisations de Jeunesse- CCOJ	12
<i>Circulaire Infrastructures 2011</i>	12
<i>Retour sur les assimilations</i>	13
<i>Circulaire projets jeunes</i>	13
<i>Plan Jeunesse</i>	14
<i>GT saut de classe</i>	15
<i>Budget 2012</i>	15
<i>BIJ : rencontre avec Laurence Herman</i>	15
<i>Nouvelles reconnaissances</i>	16
<i>Sous-commission citoyenneté</i>	16
FESJO – CESSOC	16
<i>Accord du non marchand 2010-2011</i>	16
<i>Commission paritaire</i>	17
<i>Fonds Maribel</i>	17
<i>Formations Cessoc</i>	17
CA de la Plate-forme francophone du volontariat	17
Conseil Supérieur des Volontaires	18
Revue de presse	19

La CCOJ – Commission Consultative des Organisations de Jeunesse - a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

## COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE :

### CIRCULAIRE INFRASTRUCTURE 2011

Pour rappel, cet appel à projet vise à permettre au secteur de la Jeunesse de sécuriser ses infrastructures, afin de préserver des vies humaines.

Les travaux visés par cette circulaire sont classés en 4 priorités :

**Priorité 1** : garantir la sécurité physique des personnes ;

**Priorité 2** : améliorer l'accueil des lieux, en termes d'hygiène ;

**Priorité 3** : améliorer l'accessibilité des différentes infrastructures à tous les publics ;  
entre autres aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;

**Priorité 4** : améliorer la sécurisation des biens.

Après analyse des dossiers, l'administration a averti la CCOJ que toutes les enveloppes ont été épuisées. Pour les OJ, toutes les priorités 1 et 2 ont été pratiquement rencontrées, pour les CJ, toutes les priorités 1 et 90% des priorités 2 l'ont été également.

Pour les groupes locaux des mouvements de jeunesse, au premier passage, toutes les demandes en priorité 1 n'ont pas pu être prises en compte. Le déficit pour cette enveloppe est estimé à au-moins 550 000 €

Carlos Crespo coordonnera le GT infrastructure qui se consacrera à l'évaluation de la circulaire 2011 et préparera l'édition 2012. L'idéal serait de sortir la circulaire 2012 dès décembre ; ce qui laisserait notamment plus de temps aux associations pour préparer leurs dossiers.

## RETOUR SUR LES ASSIMILATIONS

Le décret « centres de vacances » prévoit une formation de 40h pour les assimilables. La Commission générale d'avis pour les centres de vacances a reçu une information concernant la décision du Ministre Nollet de prolonger la dérogation jusqu'au 30 septembre 2012.

Une rencontre avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie a eu lieu. Cette rencontre a été très intéressante car cela a permis de casser les idées reçues sur les uns et les autres, de se rendre compte que des points communs existent entre le secteur jeunesse et les communes qui organisent des plaines et des séjours.

L'ONE va travailler sur la question des passerelles entre les formations. Cela visera également la formation des 40h pour les assimilables. Il est important que le secteur de l'éducation non-formelle soit associé à ce travail.

## CIRCULAIRE PROJETS JEUNES

Une rencontre avec le cabinet portant sur l'évaluation de la circulaire (sur le plan de la forme dans un premier temps) a eu lieu. Les demandes concernant le ROI ont été acceptées et seront adaptées pour le prochain dépôt de projets en janvier 2012.

Concernant le fond, le cabinet prévoit l'ouverture de la circulaire avec atterrissage en juin. Un travail avec la CCOJ et la CCMCJ aura lieu jusqu'en mars. Une nouvelle réunion est prévue avec le cabinet en novembre pour opérationnaliser les choses, réunion au cours de laquelle la CCOJ sera attentive à la faisabilité des choses.

*Prévu dans l'accord de majorité de la Communauté française de 2009, le plan Jeunesse devra toucher, de manière transversale, toutes les questions relatives au secteur de la jeunesse (du règlement de police au nombre de redoublements scolaires, en passant par les politiques d'emploi régionales et fédérales). Les différents acteurs de la société civile, dont les OJ, sont consultés pour l'élaboration du plan. Les différents ministres, concernés de près ou de loin par les questions de jeunesse, sont appelés à se concerter au sein d'une conférence interministérielle.*

## PLAN JEUNESSE

Six groupes de travail thématiques se réuniront entre novembre 2011 et mars 2012. La question de leur composition est encore en débat. Chaque fédération consulte ses membres en vue de la participation des OJ intéressées par ces thématiques. Voici la liste ces 6 groupes de travail ainsi que le nom des présidents.

### GT 1 – Action, engagement solidaire et image positive des jeunes

Objectif général : soutenir la capacité d'action et d'engagement solidaire des jeunes, valoriser leur image et leurs actions citoyennes.

Présidence : Laurent Jauniaux (Secrétaire Politique à la Fédération Nationale des Patros)

### GT 2 – Valorisation des compétences des jeunes, orientation et choix de vie

Objectif général : reconnaître la diversité des compétences des jeunes et les valoriser ; offrir aux jeunes les meilleures conditions pour s'orienter au niveau scolaire et professionnel.

Présidence : Geoffroy Carly (Directeur des CEMEA)

### GT 3 – Lutte pour l'égalité et prévention générale

Objectif général : réduire les inégalités socio-économiques et prévenir leur impact sur le parcours des jeunes.

Présidence : Jean Blairon (Directeur de RTA)

### GT 4 – Expérimentations et transitions vers l'autonomie

Objectif général : permettre aux jeunes en phase d'expérimentation et de transition d'accéder à l'autonomie en leur offrant les meilleures articulations entre le monde scolaire, la société active et le monde professionnel.

Présidence : Philippe Defeyt (Economiste – Institut pour le Développement durable)

### GT 5 – Sensibilisation par et pour les jeunes aux enjeux de société

Objectif général : stimuler la sensibilisation aux divers enjeux de société (environnementaux, sociaux, économiques, de citoyenneté, culturels, etc.) par et à destination des jeunes.

Présidence : Etienne Cleda (Directeur d'Empreintes)

### GT 6 – Coordination et animation territoriale du travail de jeunesse

Objectif général : prendre en considération les spécificités du milieu de vie des jeunes et mobiliser les acteurs au niveau territorial le plus adéquat.

Présidence : Nadia Achbany (Directrice du CIDJ)

## GRUPE DE TRAVAIL SAUT DE CLASSE

Le GT travaille pour le moment sur deux points : les tensions à la montée, et l'entrée des nouveaux dossiers en mars 2012.

Le GT a interpellé le cabinet sur différents points, dont celui de demandes de montées de classes (suites à des erreurs et les tensions constatées autour de la montée de classe). Le GT est en attente de la réponse du cabinet. Ces différentes questions devront être mises en regard des marges budgétaires disponibles.

Quant au renouvellement des agréments, une possibilité de postposer le dépôt des dossiers avait été mentionnée. Mais cela n'est plus d'actualité.

Le décret comprend plusieurs zones d'ombre sujettes à interprétation comme le comptage des activités. L'idée est de travailler sur ces questions avec le cabinet, l'Administration et l'Inspection afin d'aboutir à un document interprétatif. Cela permettra de fournir des informations aux associations et de garantir un traitement équitable des dossiers.

En fonction de l'agenda, le GT sera en mesure de soumettre le 16 décembre un avis en CCOJ.

## BUDGET 2012

Dans le cadre de la confection du budget 2012, la CCOJ a souhaité porter à l'attention de la Ministre Huytebroeck les points suivants :

- l'application du décret OJ dans son intégralité ;
- les ajustements de classement ;
- la revalorisation de l'heure de formation jusqu'à 31 €
- une augmentation du budget consacré aux infrastructures ;
- la prise en compte totale des emplois des secteurs jeunesse référencé dans le cadastre de l'emploi ;
- le maintien des financements des politiques programmatiques.

## BIJ : RENCONTRE AVEC LAURENCE HERMAN, DIRECTRICE DU BIJ

Des membres de la CCOJ participent aux comités de sélection et d'orientation du BIJ. Dans une démarche de mettre les personnes en réseau et d'apprendre à mieux se connaître, la CCOJ a souhaité rencontrer Laurence Herman. Celle-ci a présenté brièvement les missions du BIJ et des éléments-clés du rapport d'activités 2010.

Plus de 5.000 jeunes belges et étrangers ont participé à des projets internationaux en 2010 (dont 2.600 jeunes de la CFB).

Après analyse, le BIJ constate que les OJ déposent de moins en moins de dossiers. Beaucoup de questions se posent suite à ce constat. Il serait intéressant de connaître les raisons de la diminution de projets OJ sur ces 8 dernières années.

*Le Bureau International de Jeunesse (BIJ) a été mis en place par le Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI) et la Direction Générale de la Culture pour gérer les programmes d'échange de jeunes de la Communauté française de Belgique. Ensemble avec son homologue flamand, le Jint, et son homologue germanophone, le Jugendbüro, le BIJ forme l'Agence nationale belge pour le programme Jeunesse de l'Union européenne.*



Voir aussi l'article de LLB du 14-10-11 dans la revue de presse de cette rubrique, p. 19.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Une rencontre CCOJ-BIJ sera programmée afin d'échanger sur les collaborations OJ-BIJ, les freins à la participation des OJ, leurs attentes et les services du BIJ pour les OJ.

### NOUVELLES RECONNAISSANCES

5 associations ont demandé à être reconnues comme Organisation de jeunesse. Il s'agit de

- ASBL Loupiote
- ASBL SVI
- ASBL Scientothèque
- ASBL Philocité
- Le Début des Haricots

Le traitement de ces dossiers aura lieu lors de la CCOJ de novembre.

### PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA SOUS-COMMISSION CITOYENNETÉ

Un travail de construction d'une parole commune avec les Jeunesses Politiques a été réalisé sur la thématique du populisme. Une campagne contre le populisme avec une sensibilisation de la population a été lancée. Celle-ci a été présente pendant les 24h vélo de LLN, au salon de l'éducation. Toutes les informations sont consultables sur [www.nonaupopulisme.be](http://www.nonaupopulisme.be).

G.V.

## FESOJ — CESSOC

### ACCORD DU NON MARCHAND EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Attendu de longue date, l'Accord Non Marchand en Communauté française 2010-2011 a été signé le 19 septembre dernier. Un montant annuel de 4 500 000 € a été prévu pour l'ensemble des secteurs. Concrètement, il prévoit :

- l'octroi d'une prime exceptionnelle pour les années 2010 et 2011 (cette prime sera versée aux travailleurs avant la fin de l'année) sur base d'une CCT sectorielle précisant les modalités d'octroi ;
- le financement pérenne à 100% des primes syndicales.

Par ailleurs, pour le secteur socioculturel, un montant de 691 500 € sera affecté dès 2011 au subventionnement supplémentaire pour les travailleurs non repris au cadastre 2005. Une mise en chantier de la réforme du décret Emploi du 24/10/2008 est également prévue.

Parallèlement à cet accord, une enveloppe de 117 000 € sera octroyée aux employeurs afin de leur permettre de prendre en charge les coûts de secrétariats sociaux pour le versement de la prime exceptionnelle.

En vue de la liquidation des sommes prévues dans l'accord, le Service Jeunesse de la Communauté française a procédé en octobre à une vérification du niveau d'emploi de tous les employeurs du secteur.

### COMMISSION PARITAIRE

Comme écrit plus haut, la CP 329.02 a adopté le 17/10/2011 la convention collective de travail fixant la prime exceptionnelle dans le cadre de l'accord non marchand. Celle-ci prévoit le versement aux travailleurs, avant fin décembre 2011, d'une prime exceptionnelle pour l'année 2010 et pour l'année 2011. Par ailleurs, à partir de 2012, le montant prévu pour cette prime sera consacré à la poursuite de l'harmonisation barémique.

### FONDS MARIBEL

Le Fonds Maribel a décidé d'augmenter le plafond de la subvention Maribel de 1000 €TP par an à partir du 01/01/2012 et pour une durée de 5 ans minimum. Le plafond annuel de la subvention passera donc à 33 260 €TP/an dès 2012.

### FORMATIONS CESSOC

Depuis la rentrée 2011, la CESSOC propose des formations à destination des cadres et directions des associations des secteurs sportif et socioculturel. Le catalogue des formations est disponible sur le site de la CESSOC.

St.S.

## CA DE LA PLATE-FORME FRANCOPHONE DU VOLONTARIAT

Les Administrateurs de la Plateforme ont pris le temps de préparer la prochaine réunion du Conseil Supérieur des Volontaires : suivi et actualité du Parlement fédéral, assurance gratuite, présidence européenne polonaise et perspectives, volontariat transfrontalier et AEV ont été tant de sujets riches que variés.

Ce sont ensuite des points plus opérationnels de gestion de ressources humaines, de stratégie et de développement qui ont été sujets au débat.

*Le volontariat francophone s'est rassemblé pour fonder, ensemble avec la Fondation Roi Baudouin, la Plate-forme francophone du Volontariat. Cette structure pluraliste veut faciliter, favoriser et encourager la pratique d'un volontariat de qualité. Le CJC en est membre.*

*Créé en 2002, le Conseil supérieur des Volontaires - CSV - est un organe de concertation et de consultation permanent où les volontaires et les autorités fédérales entrent en contact afin de garantir une attention permanente aux problèmes spécifiques des volontaires, et ce, dans de nombreux domaines : le droit du travail, la sécurité sociale, la fiscalité, la responsabilité civile et pénale... Le CJC en est membre effectif.*

*Voir Correspondance 126, page 16.*

La mise en place du colloque / fête des volontaires du 3 décembre prochain a été suivie par les administrateurs en fin de séance, avant d'approuver la candidature d'un nouveau membre à la plateforme : la FISSAAJ- la Fédération des Institutions et Services spécialisés d'Aide aux Adultes et aux Jeunes asbl.

## CONSEIL SUPÉRIEUR DES VOLONTAIRES

Ce lundi 17 octobre, le Conseil supérieur des Volontaires s'est réuni pour la seconde fois pour cette première année de nouveau mandat. L'occasion d'évoquer le suivi des avis concernant les 5 propositions de lois relatives au volontariat. Le Conseil a décidé de réserver ces avis au nouveau gouvernement fédéral (qui verra un nouveau Ministre des Affaires sociales entrer en action).

Le Conseil enverra également au nouveau Gouvernement une version actualisée de son mémorandum élaboré dans le cadre des élections fédérales de 2010.

Par ailleurs, le CSV s'est penché sur la question des fonds disponibles de la Loterie Nationale pour les assurances. Assurance gratuite que tout volontaire peut demander au niveau de sa province à condition qu'il ne dépasse pas 200 jours de volontariat par an. Il semblerait que les fonds encore disponibles soient conséquents et ce, par manque d'information. Le Conseil se demande s'il n'était pas possible qu'une partie de ces fonds non utilisés soient consacrés justement à l'information sur l'existence de cette assurance gratuite ?

Cette réunion a également permis de débattre des résolutions du Conseil européen sur le volontariat dans le cadre de la présidence polonaise. Deux textes ont été discutés et passés en revue. L'un émane du Conseil européen ; l'autre, est une communication de la commission aux différentes instances de l'Union européenne. Ce second texte pose beaucoup de questions et a suscité de nombreuses réactions autour de la table. En effet, ce texte prône la plus-value du volontariat en termes purement économiques, et en lien exclusivement à la sphère du travail. Toute dimension sociale et citoyenne en est absente. Le CSV déplore cette logique et propose d'interpeller au niveau européen.

Enfin, le CSV a terminé cette réunion en rappelant la clôture de l'Année européenne du Volontariat décembre pour laisser la place à l'Année européenne du Vieillessement actif.

C.D.

## LES 16-30 ANS APPELÉS AUX URNES EN NOVEMBRE

**L**es jeunes ont une voix. » Et, d'ici à la fin novembre, ils sont appelés à en faire bon usage. Comment ? En participant au processus électoral 2011 du Conseil de la jeunesse. Kesako ? Le CJ est l'organe officiel d'avis et de représentation des jeunes en communauté française. Celui-ci est composé d'une assemblée générale de 50 membres, âgés entre 18 et 30 ans, élus directement pour un mandat de 2 ans.

Le rôle du Conseil ? Porter la parole des jeunes ; défendre leurs intérêts auprès des instances officielles (ministres, administrations, ONG, organisations belges et internationales...) et assurer un travail de lobbying en Belgique et à l'étranger.

« Nous souhaitons que ce processus électoral puisse être le plus dynamique possible, avec une représentation la plus large qui soit en termes d'âge, d'origines sociales et culturelles, d'implantation géographique... », explique Géraldine Motte, secrétaire générale du Conseil de la jeunesse.

Le scrutin s'organise en deux temps : dépôt des candidatures, jusqu'au 24 octobre, et vote, du 1<sup>er</sup> au 30 novembre. Celui-ci s'effectue via le Web (ci-contre.)

Les candidats doivent avoir entre 18 et 30 ans, résider en communauté française et rejoindre une des trois listes en course : la première regroupe les organisations de jeunesse (scouts, patros...), les maisons de jeunes et les centres de jeunes ; la deuxième, les mouvements étudiants et l'Aide à la jeunesse, et la troisième les initiatives collectives (groupe, comité de quartier...).

Une restriction, cependant : « Ils ne peuvent pas être élus, membres de cabinet, attachés parlementaires, etc. Les adhérents à un parti non démocratique seront également écartés », précise Géraldine Motte.

Les électeurs ? Tout jeune francophone âgé de 16 à 30 ans, soit environ un million de citoyens potentiels. « En 2009, nous avions enregistré 3.500 votants, c'est peu. Cette année nous visons le cap des 10.000. »

Pour ce faire, le Conseil part en campagne (campus, salon de l'éducation, villes...). Pour tenter de drainer un public « en dehors des jeunes convaincus » et pour toucher, autant que possible, toutes les couches socioculturelles.

C'est le défi : disposer d'une AG pluraliste et la plus légitime

qui soit pour traiter l'ensemble des sujets de société (emploi, enseignement, développement durable, mobilité, sécurité...).

Autant de réflexions, d'avis et de recommandations pour alimenter le débat et les politiques publiques. « Les jeunes ont une voix. » Ils peuvent désormais la faire entendre... ■ H.Do.

## PRATIQUE

## Dix voix, 50 élus

Les candidats sont âgés de 18 à 30 ans et résident en communauté française, avec quelques restrictions (lire ci-contre). Ceux-ci se présentent à titre individuel mais sont issus du secteur « jeunesse ». Celui-ci est organisé en trois listes : les organisations de jeunesse, les maisons et centres de jeunes ; les mouvements étudiants et l'Aide à la jeunesse ; les initiatives collectives. Chaque votant (âgé de 16 à 30 ans) disposera de dix voix à répartir dans les trois listes.

## Se présenter ou voter

Tout se fait via le web : [www.conseildelajeunesse.be](http://www.conseildelajeunesse.be)

LLB 14-10-11

## NON AU POPULISME, DISENT LES JEUNESSES POLITIQUES

Les jeunes des cinq partis démocratiques francophones (cinq? ah oui, c'est juste, le FDF a quitté le MR) ont lancé jeudi une campagne intitulée "Non au populisme" et destinée à faire réfléchir les jeunes à partir d'une série de slogans décortiqués. Les jeunes politiques FDF, Ecolo, PS, CDH et MR ont imprimé quatre séries de cartes postales reprenant un slogan considéré comme populiste, accompagné d'une illustration pour faire réfléchir à son sens. "Tous pourris", "Les Belges d'abord", "Pour plus de sécurité" et "Pour une société plus propre" interpellèrent les jeunes sur les campus, dans les écoles secondaires et dans les lieux de rassemblement habituels des jeunes. La première distribution aura lieu aux 24h Vélo de Louvain-la-Neuve, les 26 et 27 octobre. "Bouc-émissarisation" (sic) (l'autre est responsable de tous nos malheurs), anti-politisme (les partis politiques n'apportent pas de solutions aux "vrais" problèmes) et repli identitaire (notre salut ne viendra que de la défense de notre identité) sont les excuses avancées par les groupes populistes pour se faire élire", constatent les jeunes politiques dans une carte blanche. "Il nous a semblé indispensable de nous mobiliser afin d'informer les citoyens de la voie sans issue que constitue le vote pour des candidats populistes." L'initiative s'inscrit dans le cadre de la sous-commission citoyenneté de la Commission consultative des organisations de jeunesse (CCOJ).

## LES JEUNES COMME LES VIEUX

La crise. Que faire ? S'indigner. Mais encore ? Réformer. Mais encore ? Briser des tabous. Mais encore ? Ça se complique... Prenez les « jeunes », ils n'ont pas forcément des idées neuves, ni pareilles. A voir la polémique qui agite le Landerneau, ils auraient même des idées anciennes et contradictoires. Genre gauche-droite. Navrant ou réconfortant ? A vous de choisir. De quoi parle-t-on ? De l'affrontement, par communiqués interposés entre : Conseil de la jeunesse (une myriade d'assoc's), jeunes FGTB et jeunes écolos d'un côté ; jeunes MR et étudiants libéraux de l'autre.

Que disent les premiers ? Extrait : *« Il existe des idées, mises au frigo ces dernières années, qui permettent de diminuer le chômage et d'envisager une société basée non pas sur les surplus de productivité et de profits, la consommation ou la croissance, mais basée sur l'humain, l'égalité et le bien-être collectif. »* A savoir : *« La réduction collective du temps de travail »,* Avec *« embauches compensatoires »,* et sans diminution salariale : *« Car la question ne peut s'envisager sans remettre en cause plus globalement la fiscalité actuelle qui pèse de plus en plus sur le travail et de moins en moins sur le capital ».* Réplique des jeunes libéraux ? Extrait : *« Ineptie ! Nous sommes conscients qu'il faut des solutions pour réduire le chômage, mais convaincus que cela ne pourra jamais passer par des mesures populistes comme la RCTT ! Agir ainsi est irresponsable et indigne de la part d'organisations qui se disent défendre les intérêts des jeunes ! Heureusement, il y a encore de nombreux jeunes pour qui le travail et l'effort sont des valeurs essentielles pour leur épanouissement et celui de la société... Seules des propositions comme la réduction des charges patronales ou le renforcement du lien entre formations et monde du travail pourront assurer un avenir prospère aux jeunes ! »*

Un clash comme on n'en fait plus en politique. Bien à l'ancienne. Eclairant. Deux lunes dans la brume. Deux phares dans la nuit.

## LES VOLONTAIRES BRUXELLOIS SERONT ASSURÉS GRATUITEMENT

**BRUXELLES** Les ASBL et associations de fait bruxelloises francophones peuvent désormais bénéficier, à l'instar de leurs consœurs wallonnes et flamandes, d'une assurance couvrant gratuitement 200 journées de volontariat par an, une revendication portée de longue date par les bénévoles. Cette assurance en responsabilité civile, accidents corporels et protection juridique s'adresse potentiellement à plus de 100.000 volontaires de Bruxelles, a indiqué hier Christos Doulkeridis (Ecolo), le ministre-président du gouvernement francophone bruxellois (CoCof). Elle est ouverte tant aux ASBL qu'aux associations de fait pour des manifestations ponctuelles ou récurrentes mais de courte durée. Une enveloppe de 225.000 € de la Loterie nationale assurera la couverture nécessaire pendant au moins dix ans, via la CoCof.

/// [www.cocof.irisnet.be](http://www.cocof.irisnet.be)



LLB 21-9-11

## ELECTION DE SUPER HÉROS

► Une campagne de la Cocof entend valoriser le volontariat.

► Une assurance gratuite a été créée pour les associations bruxelloises.

Le slogan sera bientôt décliné à la radio, à la télé et dans les journaux: "Les superhéros sont parmi nous, aidez-les à sortir de l'ombre."

Superhéros? Assurément pas Superman, Batman, ou quelque autre personnage sorti de notre imaginaire. Par ce terme, le gouvernement de la Cocof, à l'origine de cette campagne, entend en réalité désigner tous les citoyens anonymes qui, quotidienne-

ment, ou à un moment de l'année, consacrent un peu de leur temps aux services des autres et de la collectivité.

A l'occasion de l'année européenne du volontariat, le ministre-président de la Cocof Christos Doulkeridis (Ecolo) a voulu mettre en valeur le travail de ces volontaires en proposant aux citoyens de voter pour eux sur un site internet.

Chaque Bruxellois a jusqu'au 14 octobre pour y "dénoncer" son Super-volontaire en lui remplissant une fiche d'inscription. On pourra ensuite voter pour les candidats en lice via un lien facebook.

Un jury, présidé par Jacques Mercier et Christos Doulkeridis désignera au final 4 coups de cœurs, parmi ces supervolontaires bruxellois, lesquels recevront un trophée le 19 octobre prochain lors de la Nuit des associations place Flagey.

Difficile d'évaluer le nombre de volontaires actifs en région bruxelloise. Si on en compte quelque 1,5 millions dans tout le pays "on peut estimer qu'ils sont environ 100 000 à Bruxelles" indique Christos Doulkeridis. Par volontaire on entend quelqu'un qui travaille sans rétribution et au service de quelqu'un d'autre que sa famille ou sa propre personne.

A Bruxelles, on compte des dizaines d'associations de toutes tailles, offrant tout type de service à la population. "Et les plus petites ont souvent plus de mal à couvrir leurs volontaires en cas d'accident, de blessure, ou de dégâts à des tiers", indique-t-on à la Plateforme francophone du volontariat. On pense notamment à certaines petites associations de quartier qui n'ont pas le statut d'ASBL et sont des associations de fait.

Désormais, à l'instar de ce qui se pratique déjà en Wallonie et en Flan-

dre, les ASBL et associations de fait présentes sur le territoire de la région bruxelloise pourront bénéficier gratuitement d'une assurance couvrant responsabilité civile, accidents corporels et protection juridique pour 200 journées de volontariat par an. Une revendication de longue date dans le milieu du volontariat. Cette assurance sera financée par une enveloppe de la Loterie nationale via la Cocof.

Afin de mieux informer les associations de cette nouvelle possibilité qui leur est offerte, différentes séances d'information seront organisées dans les prochaines semaines. Désormais les superhéros bruxellois ne devraient donc plus être freinés dans leur élan solidaire par une absence de couverture.

Grégoire Comhaire

→ [www.monsuperheros.be](http://www.monsuperheros.be)

## PETIT ACCORD DU NON-MARCHAND DEVIENDRA GRAND

**Après plus de douze mois d'attente, l'accord du non-marchand en Communauté française a été signé. Le qualifiant de modeste, les syndicats espèrent qu'il sera suivi d'un accord pluriannuel.**

Il aura fallu un an, mais ça y est : l'accord du non-marchand en Communauté française a été signé le 19 septembre dernier. Rappelons que à la suite des mouvements de juin 2010, 4,5 millions (pour 2010 et récurrents ensuite) avaient été débloqués dans le but de conclure un accord qui a mis bien du temps à se dessiner si l'on considère que les accords wallons (eux aussi dotés de 4,5 millions auxquels sont venus se greffer 2,143 millions d'euros dans le cadre d'un avenant à l'accord 2007-2009) ont été signés le 24 février dernier ! Un retard qui, d'après certains syndicalistes, serait dû à la faiblesse du pilotage des négociations ainsi qu'à certaines exigences patronales.

### Un accord simple

L'accord conclu aujourd'hui est assez simple, il s'agit en effet de continuer l'harmonisation des barèmes vers les barèmes cibles (barèmes fédéraux du secteur de la santé de 2002) pour les secteurs du socio-sanitaire et du socio-culturel. Sur les 4,5 millions de l'accord, 4 382 552 euros seront consacrés à cette mesure, le reste étant affecté « au financement pérenne à 100 % des primes syndicales ». Le rattrapage pour les années 2010 et 2011 se fera sous la forme d'une prime unique. A partir de 2012, le montant indexé de 4 382 552 euros sera consacré à la poursuite de l'harmonisation barémique.

Si la mesure semble positive pour les travailleurs, les syndicats qualifient cependant cet accord de modeste, le retard dans le rattrapage barémique restant très important. « Pour arriver à un rattrapage à 100 %, il faudrait en effet 24 millions d'euros, explique Eric Dubois, responsable sectoriel à la CGSLB<sup>1</sup>. Le bon côté, c'est qu'il s'agit d'un mini-accord et que nous tenterons de tout mettre sur l'accord pluriannuel suivant que nous espérons conclure. » Un accord qui devrait couvrir 2012, 2013 et 2014 au moins (les prochaines élections régionales étant prévues cette année-là). D'après certains cependant, aboutir à une harmonisation totale ne sera pas facile. « Il reste trois exercices budgétaires, fait remarquer Christian Masal, secrétaire fédéral non-marchand Setca<sup>2</sup>. Pour atteindre les 24 millions, avec ce qui a déjà été débloqué, il faudrait environ 7 millions tous les ans. Dans ce contexte, il y a de fortes chances que d'autres gouvernements doivent s'y coller... »

### De l'argent en plus

A l'instar de l'accord wallon, de l'argent supplémentaire (1,383 million) a été mis sur la table pour consolider l'accord précédent 2006-2009. Une revendication qui aurait émané du banc patronal, soucieux de cohérence par rapport à ce qui avait été décidé en Wallonie, et qui expliquerait en partie le retard pris par les accords. Il faut dire que, d'après les syndicats, l'absence de cadastre digne de ce nom en Communauté française complique sérieusement les choses. D'après certaines sources, l'accord 2006-2009 aurait été conclu sur une estimation de quelque 14 500 équivalents temps plein alors que leur nombre est aujourd'hui évalué à 17 378.

Si cette démarche patronale n'a pas eu l'air de déplaire aux syndicats, d'autres tentatives semblent plus mal reçues, comme la volonté de débloquer des moyens pour refinancer les fédérations patronales. Un point qui a d'ailleurs été entendu, en dehors des accords du non-marchand, puisque l'Unipso<sup>3</sup> (Union des entreprises à profit social) nous confirme qu'un accord bilatéral entre le gouvernement et les fédérations d'employeurs a été conclu pour un montant de 117 448 euros indexés. Il sera dévolu en 2011 à l'appui de l'exécution de l'accord et en 2012 (et années suivantes) au « soutien des fédérations d'employeurs reconnues représentatives dans leurs missions d'appui des associations des secteurs visés par l'accord ». « Le montant est faible, mais c'est une reconnaissance, dit-on à l'Unipso. Plus globalement, les sommes sur la table ne sont pas énormes, mais avec le million en plus et l'accord bilatéral, ce n'est pas si mal. »

#### 1. CGSLB :

- adresse : bd Poincaré, 72-74 à 1070 Bruxelles, Belgique
- tél. : 02 558 51 50
- courriel : [cgsib@cgsib.be](mailto:cgsib@cgsib.be) - site : [www.cgsib.be](http://www.cgsib.be)

#### 2. Setca :

- adresse : rue haute, 42 à 1000 Bruxelles, Belgique
- tél. : 02 545 69 00
- courriel : [admin@setca-fqtb.be](mailto:admin@setca-fqtb.be) - site : [www.setca.org](http://www.setca.org)

#### 3. Unipso :

- adresse : square Arthur Masson, 1 bte 7 à 5000 Namur, Belgique
- tél. : 081 24 90 20
- courriel : [unipso@unipso.be](mailto:unipso@unipso.be) - site : [www.unipso.be](http://www.unipso.be)

## VERS UN SCOUTISME LAÏC ?

**L'**asbl "Les Scouts", principale association scoute francophone de Belgique, veut changer la Loi et la Promesse scout... en supprimant notamment la référence à Dieu. Cette nouvelle proposition fait débat en Belgique. Verdict en mars prochain.

Après avoir révisé leur identité en 2008, "Les Scouts", anciennement "Fédération catholique des Scouts", s'attaquent à leurs Loi et Promesse. En février 2011, à la suite d'un rassemblement d'animateurs, baptisé "Odyssée", de nouveaux textes ont été proposés. Pour eux, la Loi scoute, inchangée depuis 1984, a besoin d'un bon toilettage. Sur le

site officiel de la Fédération (www.lesscouts.be), les responsables expliquent que l'enjeu de cette reformulation est d'exprimer les valeurs scout avec des mots d'aujourd'hui. Pour rappel, la Promesse et la Loi expriment les valeurs communes aux scouts du monde entier. C'est un ensemble de règles de vie auxquelles chaque scout est invité à adhérer. "La décision vient des animateurs, et non des scouts", précise le président fédéral des scouts, Jérôme Walmag. "Ils trouvent que la Loi et la Promesse sont vieillottes et difficiles à expliquer aux jeunes." Face à ce projet, les réactions sont

**"Les catholiques doivent accepter de prêter leur jouet"**

nombreuses, particulièrement sur Facebook. Pour certains, il est orienté "gauche écolo"; pour d'autres, c'est "une perte d'identité", ou encore "un grand bien, étant donné que Dieu ne représente pas une valeur en soi". Lionel Jonkers, ancien scout, réagit sur le site info.catho.be: "Personnellement, je suis attristé. Pour moi la présence de Dieu dans la loi était une proposition et non une obligation. Quelle dimension offrent 'Les scouts' à ceux qui 'Le' cherchent? En supprimant cette référence, on ne permet pas au jeune de se positionner, d'avoir une réflexion profonde sur sa rela-

tion à Dieu." Interrogé sur cette interpellation, Jérôme Walmag répond que la Fédération tend à devenir "généraliste". À ne pas confondre avec laïque... "Nous voulons qu'elle soit un lieu de partage, de convictions et de cultes différents, un lieu de dialogues inter-religieux. Les scouts doivent avoir une orientation spirituelle, mais ne doivent pas être sous l'emprise unique des catholiques. Les catholiques doivent accepter de prêter leur jouet!" conclut-il.

#### Et l'avis des scouts ?

Bien que l'initiative vienne des animateurs, les scouts ont quand même droit à la parole. Ils sont invités à donner leur avis sur les 9 propositions de Loi scoute avant le 5 septembre. Un des textes sera ensuite choisi en haut lieu, puis envoyé à l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) pour être validé. Le site web de la Fédération assure que si aucun des textes proposés ne convient aux scouts, la version de la Loi de 1984 restera telle quelle.

Le vote est prévu dans sept mois, mais le débat est loin d'être clos.

Pas de vague de contestation, chez les Scouts. La principale association scoute francophone, qui réunit 54.000 jeunes, n'a enregistré qu'une dizaine de réactions suite à la consultation organisée en vue de modifier les textes de base du mouvement : la Loi et la Promesse scout, qui ne font plus référence à Dieu.

En 2008, la Fédération catholique des scouts avait revu sa dénomination pour devenir l'ASBL Les Scouts. Un cap supplémentaire est franchi, avec l'établisse-

ment d'un texte d'engagement unique : la promesse de « rendre le monde meilleur et participer à la construction de la paix... ».

La Loi scoute, qui n'avait plus été amendée depuis 1984, est soumise à révision. Les nouvelles versions ne font plus du tout référence à Dieu, dans un souci d'ouverture aux jeunes de convictions diverses... « Les scouts doivent avoir une orientation spirituelle, mais ne doivent pas être sous l'emprise unique des catholiques, commente le président de la Fédération, J. Walmag, dans *Dimanche*. Les catholiques doivent accepter de prêter leur jouet ! »

Les scouts avaient jusqu'au 5 septembre pour réagir. La Fédération n'a enregistré qu'une dizaine de réactions. La consultation va se poursuivre, avant la tenue de l'assemblée fédérale décisive, le 2 mars 2012, qui arrêtera les textes définitifs. ■ R. G.

LE SOIR 9-9-11

## LES SCOUTS RENONCENT À DIEU



# DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Appel aux OJ !	24
Deux nouvelles associations	25
<i>Réseau Jeunesse asbl</i>	
<i>Service volontaire international asbl</i>	
Congrès J&S	26
25 <sup>e</sup> anniversaire de Gratte asbl	27
GE-CBTJ : un an à Han-sur-Lesse	27
Nouvelle campagne de la JOC	28
Une belle initiative dans le paysage associatif verviétois	29
Info-kit de la JOCF : La répression dans tous ses Etats	29
Le point F, l'émission qui sait parler des femmes	29
JOC La Louvière : le débat continue	30
Flashday Guides	30
Quand le CJD apporte sa pierre à l'édifice de Bruxelles J	30
Revue de presse	31

.....

## Appel aux OJ !

**Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.**

**Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.**

**Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : [correspondance@cjc.be](mailto:correspondance@cjc.be)**

## DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS ACCUEILLIES AU CJC

### Le Réseau Jeunesse asbl

Créé en 1990, l'action du Réseau Jeunesse s'est construite par des actions sur le terrain avec des jeunes en Wallonie et à Bruxelles. De là est née l'idée de « réseau » avec deux rencontres annuelles et des possibilités de formation à l'animation de sens et de foi pour les jeunes. Selon une évaluation menée sur la période de septembre 2010 à août 2011 : 3310 jeunes ont participé aux activités du Réseau. Fondé sur et inspiré par la spiritualité ignatienne, le Réseau se caractérise par son ouverture à tous, quel que soit le cheminement personnel de sens et de foi de chacun : il s'agit de partir de ce que chacun vit et est. L'esprit d'ouverture caractérise le Réseau : à chacun de découvrir le sens de sa vie !

Des liens internationaux se sont développés au fil du temps. La fête annuelle « Choose life » rassemble de 300 à 400 jeunes pendant 3 à 5 jours pour échanger dans des ateliers à thème, proclamer leur foi et faire la fête.

Le Réseau Jeunesse connaît le CJC de longue date et a noué des contacts plus suivis avec notre fédération sous la direction de Brice Many (Secrétaire général de 2004 à 2011).

Le Réseau développe également des outils spécifiques sous forme de fiches pédagogiques sur les questions de sens et de foi.

Les défis à relever : se faire connaître ; développer le volontariat tant au sein du Réseau Jeunesse qu'au niveau international ; soutenir davantage la prise de responsabilité et l'engagement des Jeunes.

Le Réseau s'est structuré en asbl en novembre 2010.

### Le Service Volontaire International, SVI asbl

A son origine, l'association est vietnamienne, fondée à Hanoï en 2004 pour être aux côtés d'une population défavorisée vivant sur les berges du fleuve. L'association y a créé une maison de jeunes pour donner aux enfants de ces familles la possibilité de participer à des activités ludiques et leur permettre de fréquenter l'école. Au fil du temps, plusieurs projets de développement au centre du Vietnam se sont ajoutés à cette première maison de jeunes.

L'activité a pris une dimension internationale via une collaboration vietnamo-franco-belge et le SVI s'est constitué en branche indépendante de l'ONG Solidarités Jeunesses Vietnam.

Le SVI promeut le volontariat international à travers plus de 70 pays dans le monde. Il s'efforce de sensibiliser et d'informer les jeunes sur les dérives et dangers du tourisme humanitaire, également appelé « volontourisme » qui est en fait une démarche purement commerciale qui recrute des jeunes prêts à s'engager au niveau international et prêts à payer cher pour cela. Le SVI agit au quotidien de manière préventive face aux dérives qui tentent de transformer la solidarité en un produit de commerce et le tiers monde en zoo pour touristes. L'association collabore avec l'Arche et d'autres associations qui cherchent des volontaires pour des projets au niveau international. Elle investit beaucoup dans le travail de communication pour se faire connaître en Belgique : présence au festival de Dour, aux « Jobday », Newsletter, site web, travail de lobbying auprès de parlementaires européens afin de faire avancer la question du statut du volontaire au niveau international.

L'équipe de l'association est constituée de deux personnes, aidée par une dizaine de stagiaires par an. La demande de reconnaissance en tant qu'OJ est en cours. Outre à Bruxelles, l'association a une antenne à Tournai pour faciliter les contacts de proximité avec la France.

Le public de l'association : les jeunes de 18 à 30 ans et, accessoirement, des plus jeunes (animations dans des écoles, dans des mouvements de jeunesse) et des personnes plus âgées.

## TANT QU'IL Y A J&S, IL Y A DE LA FORCE !

Dans une société où l'on s'interroge sur la place des jeunes, bon nombre d'entre eux se mobilisent, au sein des organisations de jeunesse ou ailleurs, pour montrer qu'ils peuvent faire bouger les choses de manière positive, s'organiser et participer à la construction d'une société plus juste et solidaire. Au-delà des séjours et plaines qu'ils animent durant l'été, les animateurs bénévoles de Jeunesse & Santé souhaitent, à travers leur Congrès, interroger leur place dans la société et faire de leur mouvement, avec son projet, un acteur du monde de demain.

### L'identité du mouvement

Organisé tous les 5 ans, le Congrès 2011 a réuni, les 15 et 16 octobre dernier, 600 animateurs bénévoles autour d'un thème, de valeurs, de questions. Pour son 9ème Congrès, Jeunesse & Santé a choisi comme thème « Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? ». L'occasion pour les animateurs de se pencher sur l'identité de leur mouvement afin qu'il reste un acteur d'une construction plus juste et solidaire dans un monde en perpétuelle évolution.

En choisissant ce thème, les animateurs ont fait face à des questions fondamentales. Ils ont travaillé des sujets qui constituent les facettes de l'identité de leur mouvement. Ceux-ci étaient axés tant sur des dimensions réflexives que pratiques : formation, santé, veillée, relation nord-sud, chants & danses, animation des jeunes handicapés, évaluation...

### Tant qu'il y a J&S, il y a de la foire !

Pendant deux ans, les animateurs ont préparé eux-mêmes ce Congrès. Avec toute la créativité qui les caractérise, ils ont inventé une méthode inédite, participative et ludique pour permettre à chacun de s'exprimer, d'aller à la rencontre de l'autre et de penser ensemble le futur du mouvement. L'ensemble habillé sous la forme d'une grande foire dans laquelle les moments de réflexion et de positionnement se mêlaient à d'autres plus ludiques. L'ensemble s'est terminé le dimanche par une grande parade avec les chars de toutes les régionales de Jeunesse & Santé. Chaque char représentait les directions et les orientations prises par les régionales pour les années à venir. Une belle manière de mettre le mouvement en mouvement.

### Au-delà de l'événement

A la fois l'aboutissement d'un long travail, le Congrès est aussi un point de départ. Ces idées viendront alimenter le mouvement et participer à son évolution à travers les structures, les activités et les projets pris en charge par les animateurs bénévoles. J&S, un mouvement construit par les jeunes, pour les jeunes.

François Galand

## ANNIVERSAIRE DE GRATTE, 25 ANS DE LOISIRS OUVERTS À TOUS !

Pour fêter le quart de siècle de l'asbl Gratte, les 'Gratteux' et leurs amis se sont réunis le samedi 8 octobre au parc à Mitrailles, à Court Saint-Etienne pour un anniversaire festif. La pluie n'a pas terni l'enthousiasme des Gratteux ; plus de 600 personnes sont venues participer à l'après-midi et la soirée placée sous le signe de la pomme bleue. Lâcher de ballons, grand bal folk, puzzle géant, kicker géant, gaufres à gogo... Cela a été l'occasion de rencontrer les membres de l'asbl de tous les secteurs, d'admirer le mur rempli des Infogratte (l'évolution de la mise en page et des polices d'écriture est flagrante !), ainsi que les photos de nombreux séjours où chacun a pu guetter sa propre bouille et se rappeler des bons souvenirs.

Coup de cœur particulier pour le bal folk, un très chouette moment de rencontres ! Et le barbecue était effectivement délicieux, comme décrit dans le flyer... En espérant faire encore mieux dans 25 ans ! Bon anniversaire Gratte !

## GE DU CBTJ : UN AN À HAN SUR LESSE...

**En avril 2012 une exposition photographique sur le village de Han-sur-Lesse, sa nature, son patrimoine, sa vie locale... sera créée.**

Avant d'y aboutir, l'année est ponctuée de 5 week-ends thématiques ouverts à tous. Le mélange des cultures, mais aussi des générations permet d'avoir des regards différents sur la vie du village. Cette expo nous fera donc partager des visions parallèles, celle des jeunes du coin et celles des participants « d'ailleurs » et leur regard extérieur.

Les cinq week-ends de l'année sont les chevilles essentielles à l'acquisition des techniques et du langage artistique liés à la photographie. Des petites soirées ludiques d'initiation encadrées par des animateurs professionnels, et de grands moments sur le terrain nous permettent de mettre en pratique les recettes acquises. L'exposition sera répartie dans le village ; une part importante au CRH, le reste dispersé dans tout endroit du village qui acceptera d'être partenaire du projet (commerçants, Office et Maison du Tourisme, Bureau des Grottes...).

Nous avons choisi la photographie comme moyen incontournable de mettre en valeur tous les atouts de notre région. Il ne s'agit donc pas pour les participants de produire des « cartes postales », mais de faire ressentir aux spectateurs ce qui les a séduit, laissés perplexes, interrogés, fait rêver, amusés...

Les deux derniers week-ends auront lieu du vendredi 10 au dimanche 12 février 2012 et à la fin du mois de mars 2012.

Renseignements et réservations:

Gîte d'Etape- Centre de Rencontre et d'Hébergement

« Entre Pierres et Rivières »

Rue du Gîte d'Etape, 10

5580 Han-sur-Lesse

Tel : 084/37 74 41 Mail : gite.han@gitesdetape.be

## POURQUOI LA JOC A-T-ELLE DÉCIDÉ DE MENER UNE CAMPAGNE CONTRE LA RÉPRESSION ?

De nombreux jeunes se sont plaints des méthodes musclées utilisées par la police à leur égard, et l'usage de la force de la police envers des manifestants pacifistes lors de la manifestation du 29 septembre 2010 reste encore dans les mémoires. Pour permettre de mieux comprendre les causes de cette répression, nous avons mis en place un groupe de travail réunissant les fédérations de Mons, Liège, Namur et Bruxelles et qui a décidé de mener une campagne sur cette thématique.

Le groupe de travail a rencontré des organisations comme la Ligue des Droits de l'Homme, a récolté quelques témoignages de personnes ayant subi des violences policières, parcouru l'actualité pour identifier les événements qui avaient donné lieu à une telle répression. La conclusion s'est imposée d'elle-même : la répression policière a augmenté. Nos recherches nous ont permis de mettre en évidence cinq grands axes sur lesquels nous voulions travailler sur la thématique élargie : la « répression d'État ».

Le **premier** axe est ce que nous avons appelé la « répression politique », soit les répressions à l'encontre de militants dans les manifestations. On dénombre bon nombre d'arrestations préventives. Celles-ci sont pourtant interdites par la loi belge car elles sont discriminatoires. C'est tout simplement des arrestations au faciès. Le **second** axe est la discrimination opérée par la police envers certains publics. La lutte contre le flashball et le taser constitue le **troisième** axe de la campagne. Madame Turtelboom veut armer nos policiers de ces armes non létales, créées comme une alternative aux armes à feu pour arrêter un suspect sans le tuer. Le **quatrième** axe de la campagne est le refus du « tout sécuritaire ». Depuis plusieurs années maintenant, l'État joue de moins en moins son rôle de régulateur. Au contraire, il est beaucoup plus acteur de la déréglementation. Ce n'est pas en surveillant et en fichant tout le monde que nous arriverons à diminuer l'insécurité qui se vit dans notre société. Enfin, le **dernier** axe de la campagne est le combat contre le sur-financement du tout sécuritaire au détriment du social.

Nous sommes face à une crise violente du système capitaliste. Tous les pays européens mettent des plans d'austérité en place. L'agenda politique est très clair : le peuple va payer la crise des marchés et du capital. Cela va augmenter les tensions, les mouvements sociaux et les émeutes. Pour la JOC, il faut éviter de rentrer dans le populisme voulant répondre au désespoir des gens par plus de sécurité.

C'est, au contraire, des changements socio-économiques et institutionnels très forts qui doivent être mis en place. Il faut assurer à chacun et à chacune une vie décente, une société égalitaire. Assurer à chacun un système de santé et un système éducatif gratuits tout comme un emploi et un logement décent. Les jeunes et la population doivent avoir des perspectives d'émancipation. La prison ne fait pas rêver alors qu'une vie dans la dignité, oui !

Plusieurs actions seront menées dans le cadre de la campagne répression de la JOC. Tu peux les suivre sur [www.joc.be](http://www.joc.be)

Jalil Bourhidane, permanent JOC Bruxelles

## UNE BELLE INITIATIVE DANS LE PAYSAGE ASSOCIATIF VERVIÉTOIS

La pauvreté existe-t-elle à Verviers ? C'est à cette question que les Verviétois de Jeunesse et Santé, des Jeunes CSC et de la JOC ont tenté de répondre ! Autour de la construction d'une vidéo, les jeunes de ce partenariat ont pu mettre en exergue toute l'injustice dont sont victime les plus démunis. Un projet réalisé avec ACMJ.

Regardez la vidéo sur <http://www.joc.be/verviers> et écoutez l'émission JOC-Air, sur radio 28 qui présente le projet.

Contact : [jocverviers@joc.be](mailto:jocverviers@joc.be) , 087/33.66.80.

N'hésitez-pas à diffuser l'information autour de vous !

## LA RÉPRESSION DANS TOUS SES ÉTATS, UN INFO-KIT À LIRE

Ce numéro de la revue, éditée par la **JOCF**, s'intéresse à la question de la répression qu'elle résulte de violences policières ou qu'elle s'exprime via les caméras de surveillance, ou encore de technologies comme le GSM, Facebook, ou Twitter. Tu y trouveras des témoignages, des interviews de spécialistes et une foule d'informations pour approfondir la question.

La répression est également le thème d'une des campagnes d'action menée actuellement par la JOC (voir ci-dessus).

Commande, gratuitement, ton exemplaire papier au 02/513.79.12, à [infokit@joc.be](mailto:infokit@joc.be) ou lis-le directement en ligne sur [www.joc.be](http://www.joc.be)

## LE POINT F, L'ÉMISSION QUI SAIT PARLER DES FEMMES

"Le Point F" est une émission diffusée sur YOU FM (106.9), la radio de la communauté universitaire montoise, les vendredis de 18h à 20h. Un projet impliquant étroitement Vie féminine et la JOCF de La Louvière. Au programme : des sujets F...éminins, féminins, et encore féminins ! Mais attention, pas question ici de vous expliquer comment appliquer votre poudre de soleil, comment marcher en talons aiguilles sans avoir l'air d'une greluche, comment éliminer votre petit bedon, ou encore comment faire ronronner votre homme de plaisir ! NON !

Nous aborderons ici des sujets de société, à travers le prisme féminin, et saupoudrés de quelques touches de rire, de légèreté, et d'un côté décalé.

Quelques exemples ? Le sans-abrisme au féminin, les violences faites aux femmes, la femme dans les cultures étrangères, l'image de la femme dans les médias/la pub...

Aux micros : Jenny, Lucie, Alicia, Leslie, Marie, Marine, Séverine, Maryse, Antonella, et Julie. Certaines sont étudiantes en journalisme, d'autres le sont déjà, certaines n'avaient jamais mis les pieds dans un studio de radio; les unes sont impliquées dans des associations féminines, les autres pas... Mais toutes ont l'envie de parler des Femmes à travers leur côté humain, et non comme si elles étaient des choses devant être toujours parfaites.

Bref. Le Point F, l'émission qui sait parler des femmes !

Sur ce, à bientôt !...et GIRL POWER !...non, c'est pour rire :)

Retrouve l'émission sur [www.joc.be](http://www.joc.be) et sur [www.facebook.com/lepointf](http://www.facebook.com/lepointf)

### JOCF LA LOUVIÈRE : LE DÉBAT CONTINUE !

La soirée-débat du mardi 14 juin, organisée par la JOCF de La Louvière sur les violences policières, a connu une suite le mercredi 5 octobre avec la question « La surveillance met-elle la vie privée en danger ? »

Le public était invité à exprimer son opinion par rapport aux caméras de surveillance qui arrivent à La Louvière : quel respect de la vie privée ? Qu'en est-il de la liberté de circuler ? Que faire concernant le contrôle permanent de nos faits et gestes, que ce soit sur la toile ou dans la vie ?

Pour en débattre, un panel d'experts était face au public : Marie Louise Van Craenenbroeck, représentante de la Ligue des droits de l'homme ; Pina Alongi, attachée de sécurité au cabinet du bourgmestre de La Louvière, et Luc Demol, commissaire divisionnaire de la zone de police de La Louvière.

Contactez le 0495/10 42 40 ou [Jocflalouviere@joc.be](mailto:Jocflalouviere@joc.be) pour plus d'informations.

### FLASH DAY GUIDES

Des jupes culottes, des chants, des rires et des foulards, « les guides sont bien là » ! Au cœur de la capitale sur la place du jeu de balle, 2.000 guides fêtaient l'anniversaire de leur création, le samedi 15 octobre dernier. En effet, c'est en 1915 dans le quartier des Marolles que la première unité est créée.

96 ans plus tard, le temps d'une journée, les guides se sont rassemblées pour réaliser un Flash Mob au son de « tournez les violons » de Jean-Jacques Goldman. Un évènement sympa où la bonne humeur était partout !

Fin d'après-midi, tout ce petit monde s'est rendu à l'Ancienne Belgique pour écouter les discours de la Présidente des Guides, Gwennaëlle Gahide mais aussi de la Ministre de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck et du délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos. La soirée s'est poursuivie par un concert du groupe Suarez ! L'occasion pour les guides de donner de la voix ! Si tous les prochains anniversaires se passent dans cette ambiance enflammée, le centenaire des Guides Catholique de Belgique risque d'être exceptionnel ! Rendez-vous dans 4 ans !

### QUAND LE CJD APPORTE SA PIERRE À L'ÉDIFICE DE BRUXELLES J

Fidèle à sa mission de promouvoir l'accessibilité des jeunes à l'information, le CJD vient de rejoindre l'équipe de Bruxelles J.

L'entrée du CJD dans le réseau bruxellois d'information des jeunes se concrétise par la mise en commun de leurs compétences et expertises en vue de mettre à la disposition des jeunes des outils d'information fiables (rédaction des fiches d'information, des news, réponses aux questions posées par les jeunes sur le site internet...) sur les thématiques liées à l'autonomie et au droit des étrangers.

L'objectif est de répondre, dans une approche interactive, aux préoccupations des jeunes exprimées à travers leurs questions, avis et suggestions sur le site du réseau.

## 600 JEUNES EN CONGRÈS À MASSEMBRE



Hastière/Hastière-Lavaux/Hermeton-sur-Meuse/Waulsort/Hastière-par-Delà/Blaimont/Heer/Agimont -

Réunis en congrès quinquennal à Massembre, 600 animateurs de Jeunesse et Santé ont réfléchi sur le devenir de leur mouvement.

Six cents jeunes bénévoles appartenant à Jeunesse et Santé, la branche jeunesse de la mutualité chrétienne, ont tenu congrès à Massembre. Ils ont déterminé ensemble le futur de leur mouvement.

Dans une société où l'on s'interroge sur la place des jeunes, bon nombre d'entre eux se sont mobilisés pour montrer qu'ils peuvent faire bouger les choses de manière positive, s'organiser et participer à la construction d'une société plus juste et solidaire. Au-delà des séjours et plaines qu'ils animent durant l'été, les animateurs bénévoles de Jeunesse & Santé souhaitaient, à travers leur Congrès, s'interroger leur place dans la société et faire de leur mouvement, avec son projet, un acteur du monde de demain.

Jeunesse & Santé (J & S) est une organisation de jeunesse regroupant 4 000 animateurs répartis en 13 régionales, chacune indépendante qui chaque année, dans toute la Communauté française, animent près de 14 000 enfants dans les plaines et séjours de vacances. J & S propose des activités originales et porte une attention particulière au bien-être, à la santé et à l'accueil des enfants moins valides.

### L'identité du mouvement

Organisé tous les 5 ans, le congrès réunit 600 jeunes animateurs bénévoles autour d'un thème, de valeurs, de questions. Pour son 9<sup>e</sup> Congrès, Jeunesse & Santé a choisi comme thème un questionnement : Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? L'occasion pour les animateurs de se pencher sur l'identité de leur mouvement afin qu'il reste un acteur d'une construction plus juste et solidaire dans un monde en perpétuelle évolution.

En choisissant ce thème, les animateurs, en tant que jeunes, font face à des questions fondamentales, ils n'ont pas peur d'ouvrir le débat montrant dès lors que le projet de Jeunesse & Santé ne s'arrête pas à la création de jeux dans les bois durant les vacances scolaires mais est bien un projet éducatif et social.

Pendant deux ans, les animateurs ont préparé eux-mêmes ce Congrès.

Avec toute la créativité qui les caractérise, ils ont inventé une méthode inédite, participative et ludique pour permettre à

chacun de s'exprimer, d'aller à la rencontre de l'autre et de penser ensemble le futur du mouvement. L'ensemble habillé sous la forme d'une grande foire. À la fois l'aboutissement d'un long travail, le Congrès est aussi un point de départ. Ces idées viendront alimenter le mouvement et participer à son évolution à travers les structures, les activités et les projets pris en charge par les animateurs bénévoles. J & S, un mouvement construit par les jeunes, pour les jeunes.

### Farandole

Jusqu'au bout de leurs deux jours de rassemblement et de retrouvailles, les jeunes ont montré qu'ils avaient du dynamisme à revendre. On a pu le voir dans la farandole géante, sorte de grand cortège carnavalesque dans lequel chaque régionale a voulu montrer, en musique et dans la joie, ce qui fait l'identité de leur régionale : l'escargot à Namur, les kayaks à Dinant, etc.

Michel MOTTE



## TROP D'EMPLOIS INDÉCENTS

À l'occasion de la Journée mondiale pour le travail décent, le 7 octobre dernier, la Jeunesse ouvrière chrétienne et la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine ont écrit une carte blanche dans laquelle elles dénoncent les évolutions récentes dans le domaine de l'emploi. En voici les principaux extraits.

Lorsque se pose la problématique du travail décent, on ne peut s'empêcher de penser aux travailleurs exploités des pays du Sud, aux enfants en guenilles qu'on voit au journal télévisé, à l'esclavage et au travail des enfants. Toujours le pire et toujours ailleurs. Souvent des pays pauvres gouvernés par des tyrans, où l'esclavage est probablement culturel, sont montrés du doigt. Ces peuples ne sont-ils pas les seuls responsables d'avoir choisis des dictateurs pour les gouverner?

Le Mantra néolibéral professe qu'une fois qu'on leur aura imposé les règles du jeu internationales comprenant le libre échange, la soumission aux normes du FMI et de la banque mondiale ainsi qu'aux politiques d'ajustements structurels, qu'une fois qu'on les aura responsabilisés financièrement par le remboursement de la dette et en investissant intelligemment à leur place, la croissance obtenue permettra, c'est évident, l'amélioration des conditions de vie du travailleur. N'a-t-on pas vu l'efficacité de ces programmes un peu partout dans le monde? Qui ne rêve pas du niveau de vie du Congo, qui a appliqué consciencieusement ces plans depuis l'époque Mobutu? Qui n'a pas vu le progrès engendré par ces réformes lorsqu'elles ont été appliquées en Argentine, au Chili ou ailleurs?

### Un nivellement par le bas

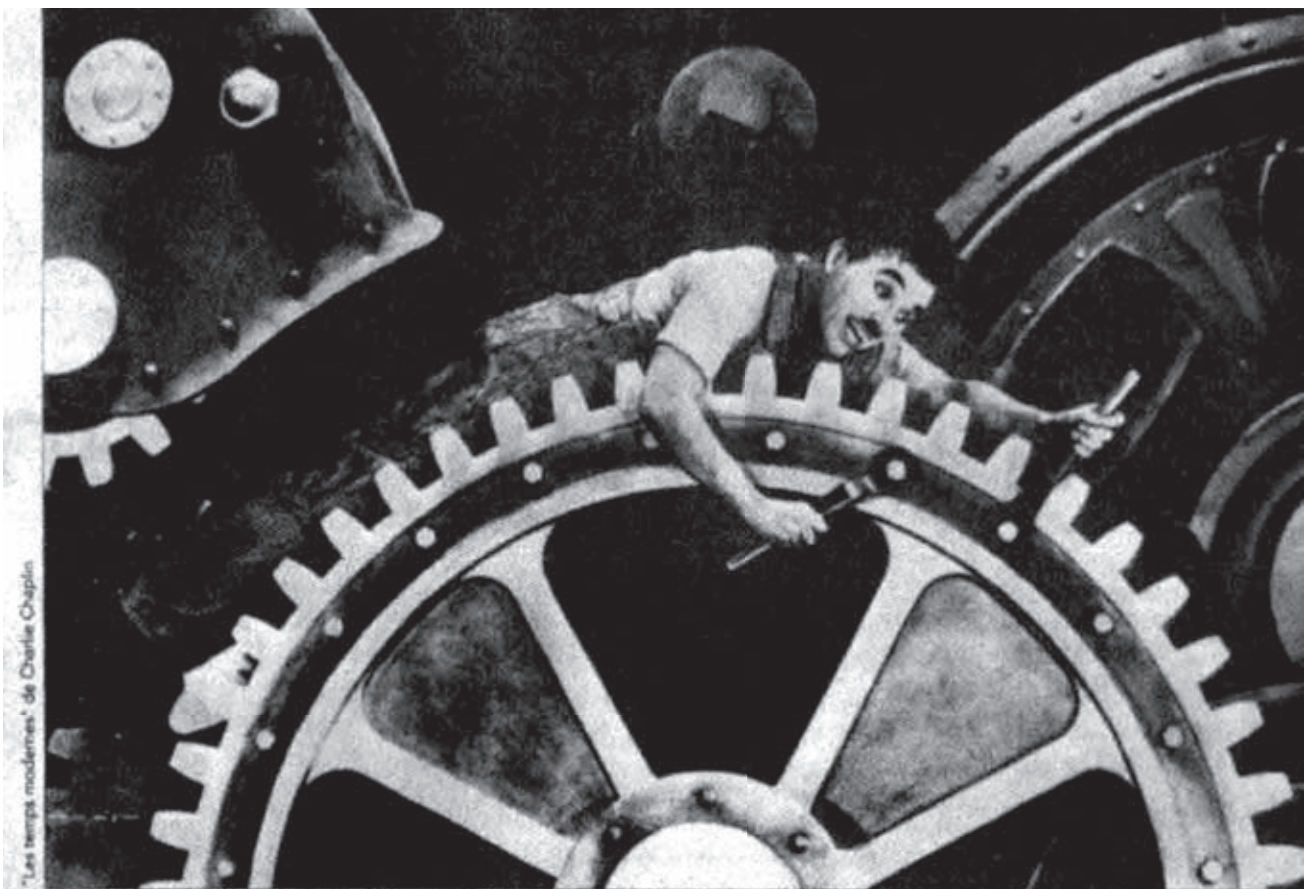
Dans la même logique, nous, jeunes travailleurs des pays développés, devons aussi accepter les règles du jeu. Par exemple, la mise en concurrence de la main d'œuvre qui entraîne le nivellement par le bas des conditions de travail. Le truc est simple : *"Si tu te plains trop, je délocalise chez moins gourmand que toi."*

Certains diront par souci de correction morale: *"N'est-il pas indécent de se plaindre que nos conditions de vie et de travail empirent chez nous aussi?"*

*"Nous exigeons des CDI correctement payés alors que dans les pays, pauvres ou émergents, les travailleurs luttent pour obtenir le minimum vital."* La Fédération des entreprises de Belgique (FEB), nous en sommes certains, sera touchée par l'humanisme de l'argument. C'est donc, sans doute, par souci d'éthique que nos décideurs ont pris le parti d'attaquer la sécurité de l'emploi en appliquant les règles de ce jeu de dupes. Le principe est le même ici et ailleurs.

### Les travailleurs sont de plus en plus considérés comme des outils en vue de maximaliser le profit à court terme

En effet, en Europe, pour jouer le jeu de cette concurrence internationale, il y a beaucoup de cartes à défausser: la sécurité et la stabilité de l'emploi, le chômage, les pensions et plus globalement la sécurité sociale. (...) Pour la Belgique, la réponse actuelle proposée par les dirigeants politiques consiste en deux volets: la flexibilité et l'activation du comportement de recherche d'emploi (ACR). La flexibilité consiste entre autres à ne jamais savoir quand son travail va s'arrêter, l'ACR vous force à chercher le travail suivant. Ensemble, elles forment un couple très dynamique, l'une met le travailleur sous pression en le soumettant à l'insécurité permanente de son emploi. L'autre met le chercheur d'emploi dans l'obligation d'accepter n'importe quel travail sous peine de perdre son revenu de remplacement. Le travailleur est donc contraint par la nécessité, sous la menace de perdre sa dignité et/ou son intégration dans la société, d'accepter des tâches diverses dont certaines sont contraires à son épanouissement. (...)



«Les temps modernes» de Charles Chaplin

### Corvéables et jetables à souhait

Dans l'entreprise, les travailleurs sont de plus en plus considérés comme des outils en vue de maximiser le profit à court terme. Au niveau systémique, corvéables et jetables à souhait, ils sont vus comme une variable d'ajustement permettant au capital de garantir, voire d'augmenter son taux de profit.

La JOC/F s'oppose fermement à cette évolution qui a des conséquences majeures sur la qualité de

vie des populations, et surtout des jeunes. À cette mondialisation où prospèrent les capitaux et les flux financiers, opposons une mondialisation du travail décent et des conquêtes sociales. Seul un mouvement de masse et combatif est à même de remporter ce combat. C'est le défi de la JOC/F.

Le texte complet peut être consulté sur [www.joc.be/actions](http://www.joc.be/actions)  
Titre, chapeau et intertitres sont de la rédaction.

## 6000 INDIGNÉS DANS LE CALME

Des milliers d'indignés ont manifesté à Bruxelles, samedi après-midi, réclamant une "vraie démocratie". Antoine Roisin, permanent à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), y était. "C'était primordial pour notre mouvement d'être présent à Bruxelles. C'est aussi un message de solidarité aux travailleurs d'ArcelorMittal", indique-t-il.

La manifestation s'est déroulée dans le calme. Selon les estimations de la police bruxelloise, "6.200 personnes étaient présentes vers 15h".

Tout au long du parcours, plusieurs "théâtre-actions" étaient présentées. "Des participants ont préparé de petites scènes et distribué des flyers, notamment sur le thème de la politique des banques", explique Jérôme Peraya, un des nombreux organisateurs.

Après avoir défilé dans les rues, beaucoup de jeunes indignés... devront y rester, faute de logement. La police leur a en effet donné l'ordre de quitter les locaux de l'ULB qu'ils occupaient depuis le début de la semaine.

Le bourgmestre de Koekelberg, qui a pris l'arrêté d'expulsion, s'est... indigné des dégradations (tags, etc.) que les indignés ont provoquées dans ce bâtiment inoccupé.

#### ÉVÈNEMENT MONDIAL

Au même moment, des manifestations avaient également lieu à Rome, Londres, New York, Tokyo ou Sydney. Selon le site 15october.net, les indignés avaient appelé à manifester dans pas moins de 951 villes de 82 pays.

À Rome, des violences ont éclaté lors



Une marche calme. ■ BELGA

du défilé qui a réuni des dizaines de milliers de personnes. La police a chargé alors que des centaines d'éléments incontrôlés, masqués de foulards noirs, lançaient fumigènes, cocktails Molotov et bouteilles contre les forces de l'ordre. D'autres personnes ont mis le feu à une annexe du ministère de la Défense, ainsi qu'à deux voitures. 70 personnes ont été blessées, dont 3 grièvement. Les indignés ont toutefois reçu le soutien du gouverneur de la Banque d'Italie, Mario Draghi, qui doit prendre la tête le mois prochain de la Banque centrale européenne. "Les jeunes ont raison d'être indignés. Ils sont en colère contre le monde de la finance. Je les comprends", a déclaré cet économiste de 64 ans. « M.-N.R.



**La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, les Jeunes CSC et Jeunesse et Santé ont tourné un reportage pour parler de la pauvreté à Verviers.**

La pauvreté existe-t-elle à Verviers ? Voici la question posée conjointement par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), les Jeunes CSC et Jeunesse et Santé. « On a réfléchi à une collaboration que l'on pourrait mener ensemble, explique Jean Hardy, animateur permanent à Jeunesse et Santé. On a rapidement eu l'idée de monter un projet sur la pauvreté car c'est un constat que nous entendions très souvent dans nos associations respectives, surtout auprès des jeunes. »

C'est ainsi qu'au mois de juin dernier, une dizaine de bénévoles, des demandeurs d'emploi ainsi que les permanents des organismes se sont réunis pour tourner une vidéo d'une dizaine de minutes sur la pauvreté à Verviers, en collaboration avec l'ACMJ (Action Cinéma Média Jeunes). « Cela nous a pris deux jours de tournage avant le montage, poursuit Jean Hardy. Le but était de montrer notre vision de la pauvreté à Verviers en donnant la parole à plusieurs intervenants, des jeunes et des moins jeunes. Car la pauvreté touche tout le monde. »

C'est ainsi que l'on découvre les témoignages de demandeurs d'emploi, de personnes démunies ou encore du personnel social proche des personnes les plus précarisées. « Il faut arrêter de croire que les gens sont pauvres parce qu'ils le choisissent ou parce qu'ils ne font rien pour s'en sortir. Il existe de nombreux facteurs (sociaux, économiques...) qui font que les gens peuvent tomber dans une situation critique. C'est notamment pour ça que dans la vidéo, on montre un contraste fort entre des gens en difficulté aujourd'hui ; le passé glorieux et lainier de Verviers ainsi que le clip promotionnel de l'Office du Tourisme qui montre que tout va bien à Verviers. »

Les trois associations espèrent ainsi sensibiliser et toucher un maximum de personnes à ce que beaucoup peuvent vivre.!

**R.G.**

La vidéo est visible sur [www.joc.be/verviers](http://www.joc.be/verviers)

L'Avenir

## LES JEUNES CSC AU SALON « RETROUVAILLES »

Le premier week-end de septembre, le parc de la Boverie, à Liège, a accueilli le salon «Retrouvailles», un événement au cours duquel des dizaines d'associations donnent rendez-vous aux familles à la recherche de loisirs actifs.

Les Jeunes CSC de Liège étaient présents pour présenter leur projet de solidarité avec les paysans sans terre d'Inde et plus précisément la marche d'Ekta Parishad. Ekta Parishad («forum de l'unité» en hindi) est un mouvement populaire fondé en 1991 en Inde qui agit selon le principe gandhien d'action non-violente, avec pour but d'aider le peuple à mieux contrôler les ressources naturelles: terre, eau et forêts. Depuis les années 70, ce mouvement a aidé de nombreuses communautés marginalisées (intouchables, tribaux, paysans sans terre) à s'or-

ganiser et à mener des actions collectives pour demander au gouvernement indien l'application des lois visant à la redistribution équitable des terres et des ressources naturelles (réforme agraire).

Durant tout le week-end, les Jeunes CSC ont fait signer des pétitions destinées au Premier ministre indien pour le respect de la réforme agraire, et projeté un film qui explique en quoi consiste la marche non-violente 2011-2012 à laquelle ils participeront puisqu'ils se rendront en Inde du 27 octobre au 5 novembre prochains.

A noter que les Jeunes CSC seront également présents le 24 septembre au «Point colère» organisé à Liège, boulevard Saucy, dans le cadre du festival Tempo Color, pour sensibiliser à nouveau le public sur cette même problématique. ●

## AUREL MARIAGE, UN PRÉSIDENT DE TERRAIN

Le Patro lui colle à la peau depuis qu'il a sept ans. Aujourd'hui, à 23 ans, Aurel Mariage en devient le président fédéral. Ce condruzien, accueilli dès son plus jeune âge au Patro Saint-Martin d'Havelange, n'a cessé de gravir les échelons au sein de la fédération. De la régionale de Ciney-Dinant-Beauraing, à l'animation TOP (le top des animations) en passant par la Commission pédagogique, Aurel peut se targuer d'un beau parcours Patro et d'un investissement varié qui augurent d'une présidence de qualité.

**3**00 patros, 15.000 enfants, 5.000 animateurs, 19 régionales, 300 camps, 10.000 heures d'animation bénévole chaque année, des centaines de projets en Belgique et dans le monde, des milliers de rassemblements, de feux de camp, de chansons et de fous rires... Voilà le mouvement de jeunesse dont Aurel Mariage est aujourd'hui le président. "Cela m'a apporté énormément", dit-il, "surtout des rencontres, des amitiés qui se forment, une prise de conscience et de responsabilité ainsi que de l'autonomie. Une somme d'expériences qui enrichit tout qui passe du temps au Patro."

Envie de rendre ce que l'on a reçu

Le totem qu'il reçut lors de son passage au Patro en dit long sur son caractère et sa personnalité. Son goût immodéré pour les constructions en bois, sa ténacité et son esprit d'entreprise lui ont, en effet, valu le surnom de "Castor". Castor s'est toujours senti chez lui au Patro: il l'a découvert en tant que "Poussin", s'y est épanoui comme "Benjamin", y a développé compétences et relations quand il était "Conquérant", puis "Aventurier" pour enfin grandir dans la coresponsabilité en devenant un "Grand" parmi les patronnés. Pas étonnant que Castor



se soit investi corps et âme dans ce mouvement de jeunesse. Un engagement qui lui a donné l'envie de rendre la pareille aux plus jeunes, maintenant qu'il est en haut de l'échelle. "Je me suis investi parce que je voulais voir évoluer un mouvement auquel je crois", affirme Aurel. "Et ce n'est pas un souci si je fais cela bénévolement. Le Patro est un mouvement pour, mais aussi par les bénévoles. Sa structure est faite de telle façon qu'il fonctionne très bien avec des bénévoles aux commandes."



Jeune parmi les jeunes

En plus de son mandat bénévole de président, Aurel Mariage partage son temps entre une maison de jeunes où il occupe le poste d'animateur et une école primaire où il est instituteur. Les Jeunes, il connaît! En les côtoyant tous les jours, il s'est fait sa propre idée sur la jeunesse qu'il considère plutôt entreprenante, contrairement à l'image qu'on en donne la plupart du temps. "Moi, je rencontre des jeunes qui ont des projets, qui assument leurs responsabilités et qui veulent faire évoluer les choses", s'enthousiasme Aurel. "Je suis confiant dans la jeunesse. Il y a des milliers de jeunes qui se battent pour un monde meilleur." Cette force qui émane de la jeunesse, nul doute que ceux qui sont passés au Patro savent d'où elle vient puisqu'eux-mêmes l'ont acquise en devenant un CRACS, un Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire. Par des jeux et des activités diverses, l'animateur essaie de faire passer certaines valeurs aux enfants qui, devenant adolescents ou éventuellement animateurs, feront

évoluer, à leur tour, la société dans le bon sens. Faire que chaque enfant devienne un CRACS est le premier objectif visé par le Patro, mais d'autres valeurs, comme celles de l'Évangile, continuent à être la référence au Patro, mouvement d'origine chrétienne.

Aurel Mariage donnera-t-il des orientations nouvelles au Patro durant sa présidence? Rien n'est moins sûr, car Aurel est l'homme de la continuité. Continuer à soutenir les animateurs dans leurs animations. Continuer à développer cette pédagogie familiale qui est la marque de fabrique du Patro, avec cette formidable entraide des plus grands vers les plus petits. Continuer à faire du Patro un mouvement d'apprentissage de la vie en groupe, car s'ouvrir aux autres, à la fois si semblables et si différents, c'est bien sûr s'ouvrir au monde qui nous entoure.

• Sylviane BIGARÉ

Fédération Nationale des Patros: Rue de l'Hôpital, 15-17 à 6060 Gilly TH: 071/28.69.50. Site: [www.patros.be](http://www.patros.be)

# EPINGLÉ POUR VOUS

Revue de presse

39



**Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...**

## JE CHERCHE DES ENTHOUSIASTES



CHRISTOPHE BORTELS

Charles DELHEZ

Chroniqueur

► Qui sera prêt à s'engager corps et âme et à faire advenir en lui et autour de lui les changements qu'il espère pour notre Terre ?

**L**e mot fait fureur! Les Indignés. Le mouvement semble gagner la planète. C'est que "rien ne va plus". Ou du moins, tout porte à le croire. Les crises – sans doute le mot le plus utilisé depuis bientôt 40 ans – se multiplient et semblent s'aggraver. Jean Ziegler, dans son nouveau livre, y va fort, selon son habitude. Il titre: "Destruction massive". C'est la progression de la faim sur notre planète qu'il stigmatise. Ne parlons pas de Dexia ou encore de l'Eglise catholique, dont le dernier "Courrier hebdomadaire du CRISP" nous dresse un état des lieux affligeant.

Les différents systèmes – économiques, financiers, politiques, ecclésiastiques... – ne fonctionnent plus et font de nombreuses victimes: la planète elle-même, les pauvres (ceux de l'Afrique mais aussi ceux des pays émergents), les jeunes en perte de repères et d'avenir... Notre vieux continent est particulièrement touché, qui voit son leadership mondial, tant culturel qu'économique et financier, se réduire comme peau de chagrin. La main semble revenir à la "base". Toutes les manifestations de ce dernier week-end en sont une illustration. Les révolutions arabes sont aussi venues d'elle. Une vague de mécontentement déferle sur notre planète qui vient de dépasser le chiffre de 7 milliards d'habitants. Le dernier livre du Nobel belge Christian de Duve en appelle au message de Jésus, par-delà les dogmatismes et les interprétations de l'Eglise. Lui aussi estime que les réactions viendront de la base des croyants.

Mais la base apportera-t-elle la solution? Je ne sais. Car elle est tout autant prise en otage par ce système qui ne satisfait plus. Chacun est citoyen, à part inégale sans doute, du supermarché mondial et cherche à remplir son caddy. Qui est vraiment disposé à changer de style de vie, de mode de consommation, de rapport à la technique et à la science, et à son propre compte en banque? Suffit-il de trouver des indignés pour résoudre tous les problèmes? M'est avis que ce qui nous manque, ce sont des enthousiastes! Qui sera prêt à s'engager corps et âme et à faire advenir en lui et autour de lui les changements qu'il espère pour notre Terre?

Une jeune quelque peu inquiète de l'avenir me disait récemment, à propos de l'islam: "Eux, ils sont prêts à mourir pour leur foi. Dans ma génération, on n'est plus prêt à mourir pour rien, ni pour son pays, ni pour sa foi..." Stéphane Hessel a fait suivre son "Indignez-vous!" d'un "Engagez-vous!" "La jeune génération, écrit-il sur un ton inquiet, manifeste peu de résistance par rapport à ce qui la scandalise et contre quoi elle devrait agir". Seulement la jeune génération?

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de jouer les kamikazes, mais de s'interroger: qu'est-ce qui mériterait le don de ma vie? Où est mon absolu? Le "Testament spirituel" de Christian de Chergé, le prier des moines de Tibhirine assassinés en 1996, commence par cette phrase: "S'il m'arrivait un jour – et ce pourrait être aujourd'hui – d'être victime du terrorisme [...], j'aimerais que ma communauté, mon Eglise, ma famille, se souviennent que ma vie était donnée à Dieu et à ce pays" (il souligne).

Dis-moi pour quoi tu es prêt à donner ta vie et je te dirai si notre monde a encore une chance... Il ne suffit pas de s'indigner, encore faut-il combattre. Et nous sommes, chacun, le premier terrain où se livre la bataille. "Prier pour obtenir la victoire et refuser de se battre est preuve de mauvaise éducation, dit Dieu", écrivait Charles Péguy, mort au front en 1914. Après tout, la "base", c'est chacun de nous. Je cherche des enthousiastes.

**Notre vieux continent voit son leadership mondial se réduire comme peau de chagrin.**



LE BOL DE RIZ DU PAUVRE À LA DIÈTE



LA CAPACITÉ DE LA SALLE du Resto du Cœur sera doublée cet hiver alors que l'aide pour les plus démunis sera revue à la baisse. © LE SOIR

L'Union européenne réduira de 75 % l'enveloppe de la Belgique en matière d'aide aux démunis. Une mauvaise nouvelle annoncée juste avant les confections des budgets fédéraux, régionaux et des Communautés.

En 2011, l'Union européenne via son Programme européen d'aide aux démunis (PEAD) octroyait 10.935.075 euros à la Belgique dont 30 % revenaient à Bruxelles. Cet argent distribué par la Cocof et la Cocom aux CPAS, aide les associations comme Les Restos du cœur à distribuer des denrées alimentaires de première nécessité aux plus démunis. Ainsi, en 2010, 224.000 Belges ont été aidés grâce à ce fond, ce qui représente 50 % de l'aide alimentaire du pays.

Pour 2012, l'UE a prévu de donner 2.795.058 euros. Bruxelles recevrait donc 690.000 euros au lieu des 3 millions de 2011. « Près de 26 % de la population Bruxelloise vit sous le seuil de pauvreté, rappelle Evelyn Huytebroeck (Ecolo), mi-

nistre de l'Aide aux personnes à la Cocof. Connaissant les difficultés budgétaires de la Cocof et de la Cocom, ce manque à gagner est une véritable catastrophe financière et humaine. »

Du côté des CPAS, Yvan Mayeur (PS), président du CPAS de la Ville de Bruxelles

souhaite réunir au plus vite la commission parlementaire des Affaires sociales. « Nous doublons la capacité d'accueil des Restos du Cœur car la demande explose et, en même temps, parce que la surproduction agricole diminue, l'Europe coupe dans son aide. Ce sont encore

les plus faibles qui payent l'addition. Nous verrons comment nous allons pouvoir compenser cette perte mais cela risque d'être difficile car les besoins sont énormes. » La question sera au cœur des débats lors de la confection des budgets 2012. ■

VANESSA LHUILLIER

DES MILLIERS D'ENFANTS VICTIMES DE PAUVRETÉ

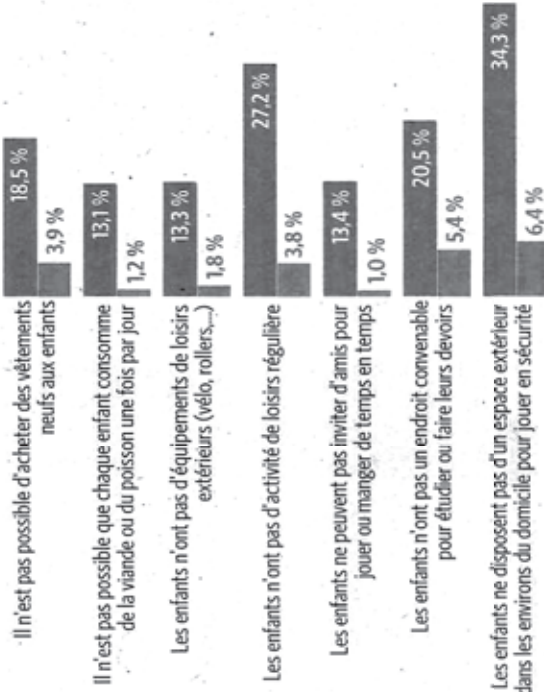
Quelque 550.000 personnes, en Belgique, sont en situation de privation matérielle sévère. Dont des milliers d'enfants qui ne peuvent vivre comme les autres, relève une étude de diffusée, jeudi, par le ministère fédéral de l'Économie.

Cette nouvelle édition de l'enquête EU-SILC intègre de nouveaux indicateurs de pauvreté, par exemple en identifiant les personnes en « *privation matérielle grave* », soit les 5 % de la population qui sont confrontés à au moins quatre renoncements précis, parmi une liste de neuf situations : ne pas être en mesure de payer un loyer ou des factures courantes, de chauffer correctement son domicile, de faire face aux dépenses imprévues, de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, de s'offrir

LE SOIR - ZUIDIJN  
Source : SPF Économie, 2011

PRIVATION MATÉRIELLE DES ENFANTS

- enfants de ménages en risque de pauvreté
- enfants de ménage ne courant pas de risque de pauvreté



une semaine de vacances, de posséder une voiture, un lave-linge, un téléviseur couleur, ou un téléphone.

Pour la première fois, l'enquête établit les privations subies par les enfants de moins de 16 ans. Dans les ménages en risque de pauvreté, 27 % des enfants ne peuvent s'adonner à une activité de loisirs régulière, faute d'argent. Des difficultés financières qui limitent leurs contacts sociaux : 11 % sont privés de fête d'anniversaire, 13 % ne peuvent inviter d'amis pour jouer ou manger de temps en temps.

Autres constats : 7 % des enfants issus de ménages en risque de pauvreté ne peuvent consommer au moins une fois par jour des fruits et légumes frais ; et 20 % n'ont pas d'endroit convenable pour étudier ou faire leurs devoirs. ■ RICARDO GUTIÉRREZ

# SAGNER LES CHÔMEURS POUR SOIGNER LES BANQUIERS ? INACCEPTABLE !

**A** lors que l'Etat fédéral se prépare une nouvelle fois à mettre à charge des contribuables les pertes liées aux spéculations des banquiers, nous n'accepterons pas que le nouveau gouvernement demande aux chômeurs de régler l'addition.

Cet été, la ministre fédérale de l'emploi pointait elle-même l'augmentation fulgurante des sanctions contre les chômeurs (suspensions, exclusions...) depuis l'adoption en 2004 du « plan de contrôle renforcé » et la systématisation de la transmission à l'Onem des informations des offices de placement régionaux (de 34.000 à 108.000 sanctions annuelles en 10 ans).

Les responsables politiques connaissent donc très bien les effets socialement désastreux de ce que nous dénonçons depuis 2004 comme une véritable « chasse aux chômeurs » et dont les CPAS wallons pointent également les effets catastrophiques. Nous attendons donc du futur gouvernement fédéral qu'il y mette fin.

Nous sommes choqués que les discussions liées à la formation d'un nouveau Gouvernement fédéral ne prévoient pas de stopper l'avalanche de contrôles et d'exclusions que subissent les sans-emploi, mais bien de lancer une nouvelle chasse aux chômeurs qui les rejettera par dizaines de milliers dans la pauvreté et vers les CPAS.

Le contrôle et l'accompagnement renforcés des chômeurs ne créent pas un seul emploi, mais bien des avalanches de sanctions et d'exclusions. Car il n'y a pas aujourd'hui un manque de travailleurs, mais un manque d'emplois offerts. Il est cynique de forcer 100 chômeurs à multiplier des démarches de recherche d'avance inutiles s'il n'y a qu'un seul emploi disponible.

Et pourtant c'est bien l'extension et le renforcement du contrôle qui sont actuellement discutés : pour les jeunes, avant même de percevoir une première allocation et même pour les plus de 50 ans ! Les chômeurs ont besoin d'être accompagnés, pas d'être harcelés. Il est inacceptable de sanctionner

quelqu'un à qui on n'a pu proposer aucun emploi convenable.

L'appauvrissement des chômeurs est également en discussion : les allocations des chômeurs de longue durée (pour tant déjà inférieures au seuil de pauvreté) seraient diminuées au nom du retour à l'emploi. Cela signifie, dans les faits, démolir un pan de la sécurité sociale fédérale et renvoyer ultimement les sans-emploi vers la solidarité organisée au niveau des CPAS ou des familles pour les uns, vers le dénuement pour les autres.

La « responsabilisation » des régions sur l'évolution de leur taux d'emploi risque également de les pousser à rejeter les sans-emploi hors de leurs frontières (comme ce fut récemment le cas pour les demandeurs d'asile) et toute atteinte à l'unité fédérale des normes de l'assurance chômage et de leur contrôle ne manquera pas de générer à brève échéance la scission de l'indemnisation du chômage et dès lors de la formation des salaires. On le sait, dans le contexte d'évolutions démographiques différenciées, certaines forces nationalistes ne verraient pas cette scission d'un mauvais œil, tandis que le patronat y trouverait un nouvel instrument majeur pour mettre en concurrence les travailleurs des différentes régions et casser les protections sociales.

A coup de réformes fiscales injustes, les richesses se sont accumulées dans quelques mains. Comme l'indiquait *Le Soir* ce 13 septembre, « *La richesse globale (hors immobilier) des Belges a dépassé pour la première fois, fin 2010, le cap des 900 milliards d'euros. (...)* En deux ans, les actifs totaux détenus par des particuliers belges ont ainsi gonflé de plus de 100 milliards d'euros ». Pour soutenir l'emploi, l'Etat fédéral doit mobiliser ces richesses et non saigner les chômeurs.

L'assurance chômage est

un pilier essentiel de la sécurité sociale, dont nous avons hérité des luttes antérieures

Nous ne voulons pas d'une société à l'américaine, toujours plus inégalitaire, où l'indemnisation limitée dans le temps du chômage crée une horde de travailleurs pauvres. Ce modèle a échoué là-bas, nous refusons qu'on nous l'impose ici.

L'assurance chômage est un pilier essentiel de la sécurité sociale, dont nous avons hérité des luttes antérieures. Elle organise la solidarité entre les travailleurs, entre les régions et oblige les employeurs à offrir au moins une rémunération et des conditions de travail minimales.

Nous refusons que l'on brade la sécurité sociale et la solidarité nationale en prétendant les sauver. Nous refusons que l'on fasse payer les chômeurs pour financer les banquiers.

Nous en appelons à un large débat public, à l'élaboration d'un projet d'avenir équilibré qui ne se fasse pas sur le dos des sans-emploi et, au besoin, à la mobilisation sociale et citoyenne pour défendre l'assurance chômage, part essentielle de la sécurité sociale fédérale construite par les travailleurs de ce pays. ■

(\*) Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB Wallonne ; Alain Clauwaert, président de la Centrale générale ; Paul Lootens, secrétaire général de la Centrale générale ; Jean-Marie Constant, président du Comité Régional Wallon de la CSC ;

Erwin De Deyn, président du SETCA ; Myriam Delmée, vice-présidente du SETCA ; Arnaud Lismond, président du Collectif solidarité contre l'exclusion ; Pedro Rodriguez, responsable francophone des Travailleurs Sans Emploi de la CSC ; Guy Tordeur, secrétaire fédéral de la CSC Bruxelles ; Philippe Vansnick, secrétaire fédéral adjoint de la CSC Bruxelles ; Véronique van der Plancke, vice-présidente de la Ligue des droits de l'Homme ; Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la Centrale Nationale des Employés ; Philippe Van Muylder, secrétaire général de la FGTB Bruxelles.

## LOUIS DINGEMANS DÉFENDIT LES DIVORCÉS DANS L'ÉGLISE

## ► Acteur de pointe à Vatican II, il avait milité pour les divorcés chrétiens.

**L**ouis Dingemans est passé discrètement sur l'autre rive... Souffrant depuis plusieurs années, ce frère dominicain belge né le 12 mars 1925 s'est éteint dimanche à Ottignies. Avec lui disparaît un sage de l'Église de Belgique qui avait compris la nécessité pour l'institution de se réformer: ayant enseigné la sociologie à Rome et été un des animateurs de la Radio-Télévision catholique belge, il participa activement au concile Vatican II, ayant même été une des plumes de la Constitution Gaudium et Spes, entendez: d'un des textes fondamentaux. Membre de la communauté de Froidmont pendant de longues années, il avait rejoint celle de Louvain-la-Neuve après le récent envoi en mission.

Louis Dingemans portait un regard

critique sur son Église. Après le concile, il s'était impliqué dans la délicate question du divorce. La rencontre de personnes divorcées, remariées ou non, l'avait convaincu de tout mettre en œuvre pour un changement d'attitude de l'Église à leur égard. Sous son impulsion, des prêtres et des laïcs avaient constitué une équipe pastorale spécialisée. Louis Dingemans y a aussi consacré plusieurs ouvrages dont un très remarqué "Jésus face au divorce" le fruit de trente années d'écoute, de réflexion et d'action. Il y avait rappelé la théologie morale traditionnelle sur la relativité des lois face aux droits et devoirs de la conscience. L'attitude exemplaire du Christ en la matière y fit aussi l'objet d'un examen particulier. Et il n'y esquivait pas l'éventuel mariage religieux des chrétiens divorcés.

Pour Louis Dingemans, il fallait distinguer le discours officiel d'exclusion de l'Église d'une certaine pratique de terrain. Officiellement, les divorcés remariés ne peuvent ni communier ni recevoir les autres sacrements mais il y a

un certain accueil car il est anormal de mettre des chrétiens hors de l'Église alors qu'ils souhaitent continuer à vivre le message de l'Évangile. Il s'inscrivait là dans la tradition de la réflexion de la grande majorité des évêques belges qui ont toujours affirmé en même temps la loi et le fait que la conscience réfléchie doit être l'ultime critère, même lorsqu'un vent plus fort souffle de Rome...

Récemment, il était intervenu dans le débat sur le "C" de l'UCL. Il avait dit qu'"il serait malheureux que l'UCL renonce à ce "C" qui dit l'actualité de ses racines". Mais ajoutait: "Il faudrait y ajouter un "C" comme Critique car tel me semble bien être sa vocation aujourd'hui: promouvoir un renouvellement profond de l'identité chrétienne. Tâche qui doit être celle de toutes les Églises qui se réclament du Christ: elles doivent admettre qu'aucune transmission n'échappe aux dangers de déformation"...

**Christian Laporte**

→ Ses funérailles ont lieu ce 9 septembre à 10h à l'église Saint-Etienne à Rixensart.

LLB 10-9-11

## L'ÉGLISE N'AIMAIT PAS LES VOIX LIBRES

## ► Le cardinal Suenens ne voulait pas du P. Dingemans à la Radio Télé catho belge.

**V**endredi ont eu lieu en l'église Saint-Etienne de Froidmont (Rixensart) les funérailles du P. Louis Dingemans, op qui s'engagea pour les divorcés remariés – voir LLB du 7/9. Au grand étonnement de plusieurs abonnés du site Cathobel, sa mort n'a donné lieu à aucune réaction officielle mais n'a aussi été évoquée que dans le Bulletin de vendredi de l'agence de presse catholique. Une forme de censure voire d'autocensure à propos d'un esprit trop libre (qui a marqué beaucoup de monde dans le monde catholique mais aussi laïque)? Le pas fut vite franchi mais contacté par "La Libre", le P. Tommy Scholtes, sj, "patron" des rédactions des médias catholiques a expliqué qu'un malheureux concours de circonstances a empêché qu'on en parlât auparavant, le site ayant connu de sérieux problèmes techniques. Sa mort

a donc été annoncée avec celle d'un jeune moine de Maredsous et celle du chanoine Rabau (voir par ailleurs).

Le décès du très ouvert dominicain a aussi ramené à la surface certains souvenirs dont il ressort que Louis Dingemans a bien failli ne jamais présenter les émissions de la Radio Télévision catholique belge en raison d'un veto du cardinal Suenens en personne!

A l'époque – on était à la fin de 1979 – le président de la Conférence épiscopale avait tiqué lorsqu'on lui présenta les noms des nouveaux présentateurs, en l'occurrence Jean-Paul Ghyssels (alias Paul Germain) et le P. Dingemans. Il est vrai qu'un autre religieux jésuite celui-là, le P. Delépierre avait été écarté de l'antenne parce qu'il avait défendu le primat de la conscience personnelle dans l'interdiction par l'Église de la contraception non naturelle.

Ici toutefois, la direction de la RTCB avait résisté, offrant sa propre démission. Mais le cardinal n'avait pas insisté d'autant plus que c'était à la veille de son départ du palais archiepiscopal de Malines.

**Christian Laporte**

## UNE EGLISE COUPÉE EN DEUX

## ► Une étude du Crisp fait un scanner du fonctionnement de l'Eglise catholique belge.

**E**tienne Arcq, le rédacteur en chef du *Courier hebdomadaire du Crisp*, et Caroline Sägesser, dont les travaux sur le financement des cultes font autorité chez nous, viennent de sortir un double numéro très instructif sur "le fonctionnement de l'Eglise catholique dans un contexte de crise". Sa publication tombe en fait à point nommé. C'est que l'occasion fait doublement le (bon) larron: l'arrivée de M<sup>re</sup> André-Joseph Léonard à la tête de l'archevêché de Malines-Bruxelles en janvier 2010 et l'immense émotion suscitée par le scandale de la pédophilie ecclésiale par la démission de Roger Vangheluwe d'abord, par la publication des témoignages de la commission Adriaenssens ensuite, sans oublier l'émoi causé par les travaux de la commission Lalieux entre avril 2010 et le mois de juillet dernier, ont à juste titre été considérées comme autant d'éléments déterminants et prégnants par le Centre de recherche et d'information socio-politique pour inviter les politologues à se pencher au chevet de l'Eglise catholique de Belgique.

Avec le recul scientifique qui sied, les deux chercheurs ont d'abord reconsti-

tué la saga de la nomination de M<sup>re</sup> Léonard, rappelant au passage que s'il était le candidat de beaucoup à Rome, il n'était absolument pas celui du nonce apostolique de l'époque, M<sup>re</sup> Kurt Rauber comme l'avait révélé en son temps "La Libre Belgique". Une analyse d'autant plus intéressante qu'elle rappelle aussi de manière très claire comment Rome "fait" des évêques.

Un petit regret: Arcq et Sägesser n'ont sans doute pas eu le temps de pousser plus loin les raisons du choix de trois évêques auxiliaires qui n'étaient pas non plus particulièrement proches de l'archevêque. Car voilà aussi une décision qui tranchait avec ce que l'on imagine sur les choix romains.

L'analyse consacrée à la problématique des abus sexuels est elle aussi très pointue et bien documentée mais par delà cette approche d'une actualité encore récente, le grand mérite des politologues du Crisp est de prendre la bonne distance pour jauger plus globalement l'évolution de l'Eglise.

Arcq et Sägesser constatent ainsi dans leurs conclusions que l'on peut parler de "surinstitutionnalisation" pour une organisation qui "de prime abord est relativement simple et ne comporte que deux niveaux de pouvoir, celui du Pape et celui des évêques".

Autre constat important: "la baisse de la pratique religieuse et la pénurie des vocations sont le signe de la fin d'une forme de catholicisme sociologique marqué par un encadrement spatio-temporel étroit

de la population par l'Eglise: le maillage territorial des paroisses et le suivi du fidèle de la naissance à la mort". Certes, l'observation des rites de passage pour les grands moments symboliques de la vie reste signifiante mais le fossé se creuse surtout en interne entre grosso modo, deux groupes dont l'un "cherche à redéfinir la place de l'Eglise dans la société en accompagnant la sécularisation et la modernité de manière positive bien que critique" alors que l'autre "refuse la modernité et espère une reconquête par l'Eglise de son influence passée sur la société". Si le premier camp se compose surtout d'"anciens combattants" de Vatican II, le second se présente comme plus jeune mais présente également des marques d'essoufflement même s'il a davantage l'appui de Rome. Et les évêques là-dans? "Les autorités diocésaines ont gardé une position centriste vis-à-vis de ces tendances mis à part l'évêque de Namur avant qu'il ne devienne archevêque de Malines-Bruxelles. La nomination d'André Léonard à l'archevêché a singulièrement renforcé la seconde tendance".

Une plus grande participation des fidèles dans les organes de participation pourrait-elle redonner du "peps" à l'Eglise? Les auteurs se permettent d'en douter. Même dans un pays où le catholicisme a toujours joué un rôle moteur. **Christian Laporte**

→ "Le fonctionnement de l'Eglise catholique dans un contexte de crise", CH Crisp 2112-2113. Rens.: 02/211.01.80

## LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-Larp  
FÉDÉRATION BELGE DU JEU DE RÔLES  
GRANDEUR NATURE  
Avenue Prekelinden, 78  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
info@larp.be - http://www.larp.be/



JEUNESSE & SANTÉ (J&S)  
Chaussée de Haecht, 579/40  
1031 Bruxelles  
Tél. : 02/246.49.81 - Fax : 02/243.20.52  
j&s@mc.be  
www.jeunesseetsante.be

FÉDÉRATION NATIONALE  
DES PATROS (FNP)  
Rue de l'Hôpital 15-17, 6060 Gilly  
Tél. : 071/28.69.50 et 071/28.69.55  
Fax : 071/42.04.53  
fnp@patro.be - www.patro.be



VOLONT'R  
Rue de la Charité, 43  
1210 Bruxelles  
Tél. : 02/219.15.62 - Fax : 02/233.33.56  
Info@volont'r.be - www.volont'r.be

GUIDES CATHOLIQUES  
DE BELGIQUE (GCB)  
Rue Paul Emile Janson, 35  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02/538.40.70 - Fax : 02/537.3362  
gcb@guides.be - www.guides.be



JEUNESSE OUVRIÈRE  
CHRÉTIENNE FÉMININE (JOCF)  
Rue des Mouchérons, 3  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/513.79.12 - Fax : 02/513.47.11  
Secretariat.jocf@joc.be

GRATTE  
Rue de Parme 86, 1060 Bruxelles  
Tél. : 02/535.70.80 - Fax : 02/535.70.89  
GSM 0484/401 467  
info@gratte.org - www.gratte.org



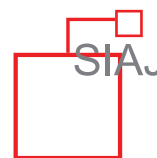
JEUNE ET CITOYEN (JEC)  
Rue du Marteau, 19  
1000 Bruxelles  
Tél. : 02/218.05.59 - Fax : 02/223.15.93  
info.bxl@jeuneetcitoyen.be  
www.jeuneetcitoyen.be

JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE (JOC)  
Rue d'Anderlecht 4, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/513.79.13 - Fax : 02/513.47.11  
Secretariat.joc@joc.be



LES GÎTES D'ETAPES DU  
CENTRE BELGE DU TOURISME  
DES JEUNES (CBTJ)  
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/209.03.00 - Fax : 02/223.03.89  
info@gitesdetape.be - www.cbtj.be

JEUNES CSC (JCSC)  
Chaussée de Haecht 579, 1031 Bruxelles  
Tél. : 02/246.32.19 - Fax : 02/246.30.10  
jeunes-csc@jeunes-csc.be  
www.jeunes-csc.be



SERVICE D'INFORMATION  
ET D'ANIMATION DES JEUNES (SIAJ)  
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/219.46.80 - Fax : 02/223.15.93  
siaj@skynet.be - www.siaj.be

ACTION CINÉ MEDIA JEUNES (ACMJ)  
Rue Muzet 12, 5000 Namur  
Tél. : 081/74.29.19 - 0476/84.94.56  
info@acmj.be - www.acmj.be



CONSEIL JEUNESSE DÉVELOPPEMENT (CJD)  
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles  
Tél. : 02/660.91.42 - Fax : 02/673.69.97  
Am@cjd1160.org - www.cjdasbl.be



INDICATIONS (ex Jeunesse Présente)  
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles  
Tél. : 02/218.58.02 - Fax : 02/217.51.71  
indications@indications.be  
www.indications.be

GÉNÉRATION NOUVELLE (GEN)  
Avenue Jules Vandeleene, 14  
1160 Bruxelles  
Tél. : 02/660.63.15 - Fax : 02/673.21.93  
focolare.bruxelles@pi.be

